Montréal jeudi 22 décembre 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 54 58 pages, 4 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

GREGORY CHARLES

NEW YORK, NEW YORK !

Un producteur de la Grosse Pomme prépare une série de spectacles pour l'artiste.

ARTS

CANADIEN **1** BLACKHAWKS **5**

FIASCO À CHICAGO

Le Canadien s'incline pour la quatrième fois de suite.

L'AVENIR PASSE PAR SAVARD ET DAMPHOUSSE

FRANÇOIS GAGNON SPORTS

PHOTO NAM Y. HUY, ASSOCIATED PRESS

LE PONT-TUNNEL FERMÉ EN DIRECTION SUD

PAS DE CADEAU SUR LA ROUTE

Le verglas a compliqué le retour à la maison, hier. Et la fermeture d'urgence du pont-tunnel n'annonce pas une circulation plus fluide pour le reste de la semaine. PAGES A2 ET A3

ACHATS AUX ÉTATS-UNIS

VRAIMENT DES AUBAINES ?

AFFAIRES

EXCLUSIF

PARTI CONSERVATEUR

L'AMIANTE PROVOQUE UN MALAISE

PAGES A12 ET A13

RED LIGHT

LES IMMEUBLES DÉLABRÉS SERONT DÉTRUITS

PAGE A18

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

PORTRAIT DE FAMILLE

Ils étaient cinq, ligués pour prendre la tête de la mafia. Un est mort, deux sont en prison et les autres se terrent. Nos portraits. PAGES A6 ET A7

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE CA
PAGE A20

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Le spectacle *Queen Extravaganza* mettra en vedette Stephen Harper.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

SOLDES SOLDES SOLDES
mariette clermont
www.marietteclermont.com
LAVAL: 2300 Boul. Le Corbusier, 514-382-6870
MONTRÉAL: 2020 Rue University, 514-845-7296

TURBULENCES SUR LE RÉSEAU ROUTIER

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

UN RETOUR VERGLACÉ

ÉMILIE BILODEAU

La première journée de pluie verglaçante de la saison a donné du fil à retordre aux automobilistes et aux piétons en fin de journée, hier.

L'autoroute 40 est demeurée fermée pendant deux heures près du boulevard des Sources, à Dollard-des-Ormeaux. Transports Québec a dû fermer les voies en direction est, en raison d'un accrochage impliquant plusieurs véhicules.

À Montréal, l'épandage d'abrasif sur les routes a tout de même permis d'éviter le pire. « Il y a eu plusieurs accrochages sur l'ensemble de l'île, mais rien de grave », a indiqué Yannick Ouimet, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal.

Transports Québec rapportait que les routes de la Montérégie, de Lanaudière, de Laval et particulièrement des Basses-Laurentides étaient très glissantes durant l'après-midi et en soirée. À Mirabel, un accident a également forcé la fermeture de la route 148.

« Les routes secondaires, les entrées et les sorties d'autoroute, les passages sous les viaducs et les côtes étaient particulièrement difficiles », a dit Yves Kirouac, porte-parole de Transports Québec.

Hier en fin d'après-midi, la Sûreté du Québec recommandait aux gens d'éviter de sortir de la maison. « Ceux qui doivent sortir dans ces conditions devraient s'assurer d'avoir du lave-glace en bonne quantité, de ralentir, d'adapter leur conduite aux conditions routières et de garder leurs distances avec les autres véhicules », a rappelé Claude Denis, porte-parole à la SQ.

Rien ne les arrête

Rue Saint-Denis, plusieurs piétons ont bravé les trottoirs glissants pour faire leurs derniers achats de Noël. Serge Cardinal, lui, regrettait presque d'être sorti de chez-lui. « Je n'avais vraiment pas le choix. J'avais promis d'aller chercher une amie à la fin de son rendez-vous. Si j'avais pu, je serais resté à la maison », a dit l'homme, chaussé de bottes à crampons. « À certains endroits, c'est plus facile de marcher dans la rue », a-t-il ajouté.

Mark Purcell a vu les conditions météorologiques se dégrader durant la journée. L'homme, qui se déplace à vélo, a lui-même failli faire une chute. « Je suis à la veille de laisser tomber mon vélo pour le reste de la soirée. Je descendais dans la ruelle et en virant dans la rue, je n'avais pas vu la plaque de glace et j'ai effectué un 360 », raconte-t-il.

Si certains craignaient de tomber, d'autres ne se laissaient pas arrêter par ce premier épisode de verglas. Muni de sa canne, Rosario Dubé a affronté la météo pour faire « quelques achats »… parce qu'à 83 ans, l'homme en « a vu d'autres ».

Vers un Noël vert

La pluie verglaçante est tombée par intermittence hier pendant la moitié de la journée. Mais ce matin, cet épisode de verglas est déjà chose du passé.

D'ici à Noël, les températures resteront au-dessus de la normale et seront légèrement au-dessus du point de congélation.

Les radars d'Environnement Canada laissent d'ailleurs toujours croire que les Montréalais célébreront Noël sans neige cette année, tout comme les gens de l'Outaouais et de la Montérégie. « Le seul espoir, ça serait tôt dans la nuit de jeudi à vendredi (ce soir à demain). Il pourrait y avoir une averse de neige et on pourrait en ramasser un ou deux centimètres de peine et de misère », souligne René Héroux, météorologue d'Environnement Canada.

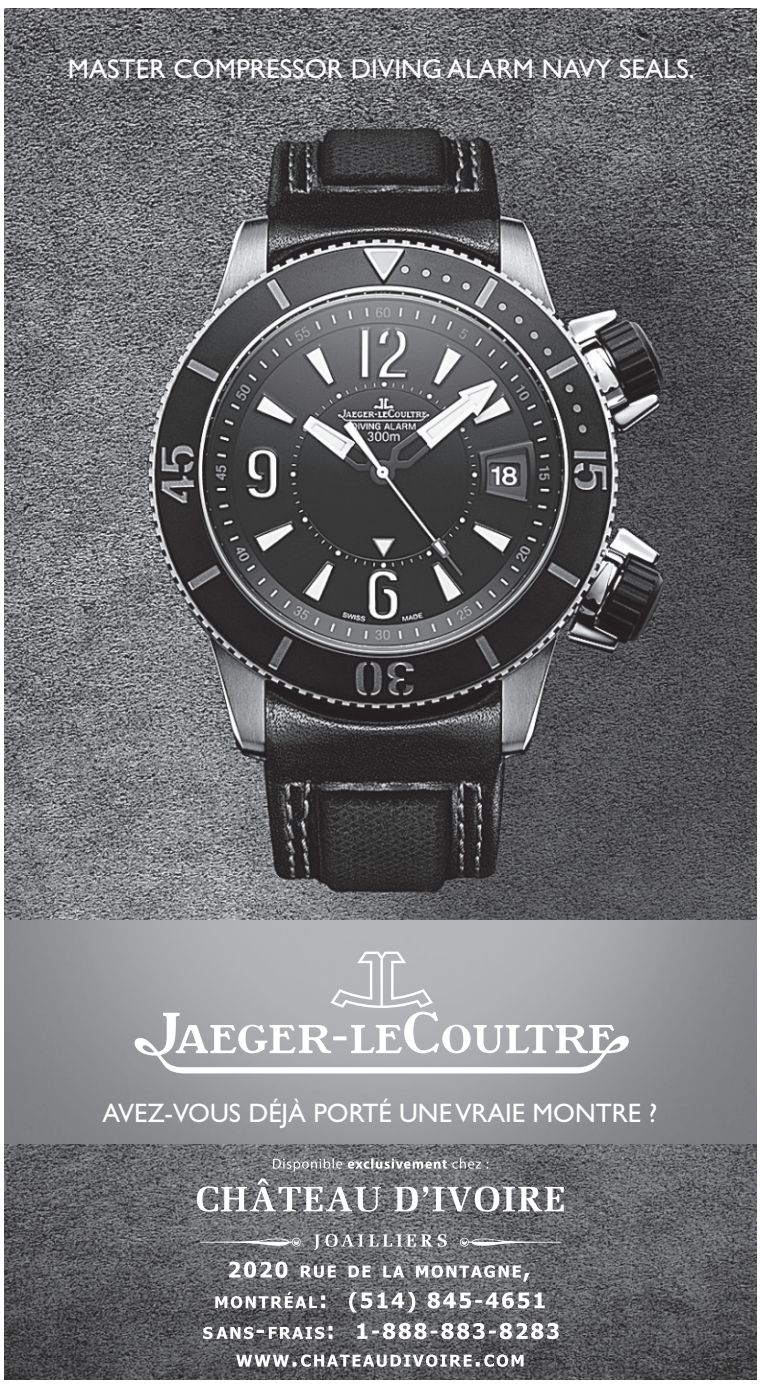

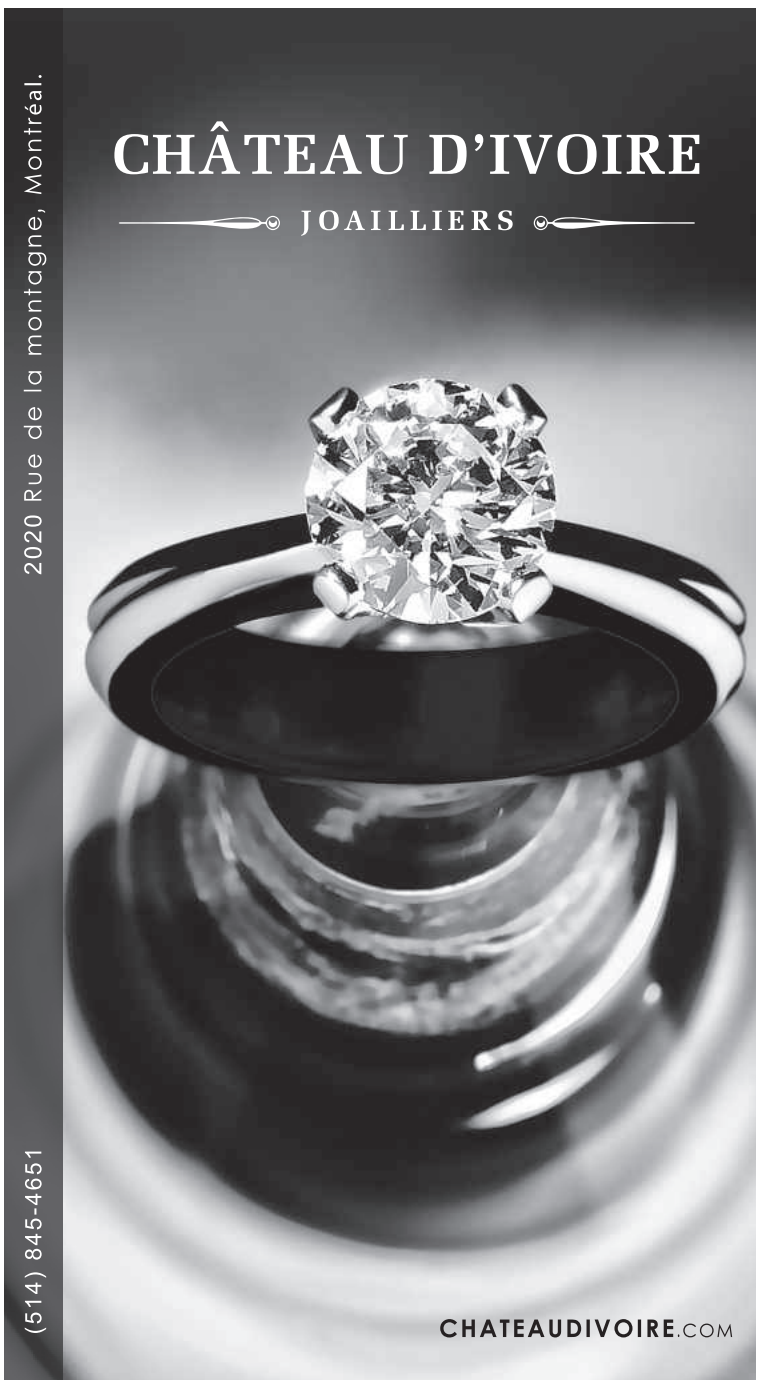

FERMETURE DU PONT-TUNNEL LA FONTAINE VERS LA RIVE-SUD

DES DÉTOURS COMPLIQUÉS

BRUNO BISSON

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte La Fontaine est complètement fermé à la circulation en direction de la Rive-Sud depuis 23 h, hier, et il va le rester jusqu'au réveillon de Noël pour permettre l'enlèvement d'urgence de tous les paralumes qui surplombent l'autoroute 25, dans l'est de Montréal.

La fermeture a été réalisée quelques heures seulement après la diffusion d'un avis du ministère des Transports du Québec (MTQ), publié en début de soirée. Si tout va bien, le tunnel rouvrira à 23 h samedi, pendant la nuit de Noël. Il n'y aura pas de voie ouverte à contresens. Aucun chemin de détour n'est prévu.

Dans un bref communiqué, le MTQ a invité les automobilistes à emprunter le pont Jacques-Cartier. « Les usagers de la route peuvent aussi emprunter les ponts Champlain et Victoria pour accéder à la Rive-Sud. »

On peut prévoir une congestion monstre aux deux entrées et sorties du pont Jacques-Cartier, jusqu'au week-end de Noël, en raison de la fermeture du tunnel. Même s'il est situé à plusieurs kilomètres de là, le pont Jacques-Cartier est la seule solution de rechange valable pour les résidants de l'est de la Montérégie.

Casse-tête pour les camionneurs

Joint en soirée, le PDG de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, a dit déplorer un autre obstacle majeur à la circulation des marchandises dans la région de la métropole, où les fermetures-surprises – pont Mercier, autoroute Ville-Marie et presque toutes les bretelles de l'échangeur Turcot – n'ont pas manqué depuis un an.

Il a souligné qu'en plus de générer une intense circulation automobile, la période de grande consommation qui précède la fête de Noël entraîne des milliers de mouvements de camions, qui alimentent les magasins et épiceries, et qui seront ralentis considérablement dans les jours qui viennent.

« À quelques jours du congé de Noël, cette décision n'a pas été facile à prendre, mais en présence d'un doute quant à l'état des paralumes du tunnel, la seule préoccupation qui a guidé ma décision est d'assurer la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs », a déclaré le ministre des Transports du Québec, Pierre Moreau, hier dans un communiqué.

C'est « à la lumière des résultats d'une inspection détaillée » que le Ministère a décidé de procéder sans plus tarder à l'enlèvement des paralumes des deux côtés du tunnel. Ceux situés au-dessus de l'entrée du tunnel, en direction sud, seront enlevés les premiers, d'ici au 24 décembre à 23 h.

C'est « à la lumière des résultats d'une inspection détaillée » que le Ministère a décidé de procéder sans plus tarder à l'enlèvement des paralumes

« En parallèle à l'enlèvement des paralumes à l'entrée du tunnel du côté montréalais, le Ministère achèvera la sécurisation des structures du côté sud et poursuivra l'inspection et la sécurisation des paralumes à la sortie du tunnel, du côté de Montréal. Tous les paralumes seront retirés au cours des prochaines semaines. »

Il est donc probable que d'autres fermetures complètes du tunnel seront annoncées après Noël.

Dangereux paralumes

C'est la deuxième fois en quelques mois que les paralumes empoisonnent la vie des automobilistes et des entreprises de camionnage dans la région de Montréal, en obligeant la fermeture prolongée d'une infrastructure majeure.

Les paralumes sont des structures de béton qui surplombent la route et qui assurent une transition plus facile, pour les automobilistes, entre la lumière naturelle de l'extérieur et la lumière artificielle des tunnels.

Le 31 juillet, une section complète de paralumes s'est effondrée sur l'autoroute Ville-Marie Est, en plein centre-ville de Montréal. Personne n'a été blessé. C'était tôt le dimanche matin, en plein été, presque personne ne circulait sur l'A720 au moment de l'effondrement. Le même effondrement, à la même heure, un mois plus tard, aurait pu faire des dizaines de morts.

Le ministre des Transports du Québec à l'époque, Sam Hamad, a publiquement laissé entendre que des employés d'un sous-traitant, qui travaillaient près de cette section de paralumes, pouvaient être en cause dans la chute de ces dizaines de tonnes de béton. Des documents rendus publics peu après ont toutefois semblé indiquer que cette entreprise de construction aurait seulement suivi les plans, produits par un consultant et fournis par le Ministère. Une enquête interne est toujours en cours.

L'effondrement à l'entrée du tunnel Ville-Marie a forcé la fermeture d'une partie de l'A720 durant six jours. Les paralumes ont été complètement retirés en novembre.

Dans les semaines qui ont suivi l'effondrement sur Ville-Marie, des reportages, dans *The Gazette* et le *Journal de Montréal* entre autres, ont remis en question la sécurité de l'ensemble des paralumes construits sur le réseau autoroutier métropolitain. Le MTQ a nié avoir l'intention de tous les démolir, en indiquant qu'il procédait à des inspections plus détaillées.

Hier, le MTQ a annoncé que « tous les paralumes seront retirés dans les prochaines semaines ». Il y a quatre sections de paralumes au tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, situées au-dessus de chaque entrée et sortie du tunnel, de chaque côté du fleuve Saint-Laurent.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Hier, vers 21h, un panneau lumineux annonçait la mauvaise nouvelle qui compliquera la vie de milliers d'automobilistes à la veille des Fêtes.

UNE ANNÉE NOIRE POUR MONTRÉAL

16 AVRIL
Le MTQ rétrécit de deux à une voie de circulation une bretelle endommagée de l'échangeur Turcot entre l'autoroute Ville-Marie et l'autoroute 20 Ouest. Plusieurs mois de congestion monstre à la sortie du centre-ville vers l'ouest de l'île de Montréal en pointe de fin d'après-midi.

MAI
La Ville de Montréal entreprend un grand chantier d'infrastructures à l'angle de la rue Saint-Urbain et du boulevard Saint-Joseph, au moment où l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal met en œuvre des mesures de réduction de la circulation. Le Plateau tout entier est envahi par des automobilistes déroutés dans d'épouvantables bouchons.

25 MAI
La plus importante autoroute de transit nord-sud dans la métropole, l'autoroute 15, est rétrécie de moitié par le MTQ, entre l'autoroute Décarie et le pont Champlain, pour six mois. Sitôt après sa réouverture, la même portion de l'échangeur Turcot a été fermée, la semaine dernière, à tous les camions, et ce, jusqu'en février prochain.

14 JUIN
Le MTQ ferme sans préavis la structure amont du pont Mercier, qui mène vers la Rive-Sud, en raison des dommages sérieux à sa structure d'acier. La première moitié du pont rouvre pour la rentrée ; la seconde, en novembre.

31 JUILLET
Chute d'une section de paralumes à l'entrée du tunnel Ville-Marie, sur l'A720 Est, en plein centre-ville de Montréal. Personne n'est blessé par l'effondrement de dizaines de tonnes de béton.

21 DÉCEMBRE
Fermeture complète du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine vers la Rive-Sud pendant trois jours, pour entreprendre la démolition des paralumes de l'A25. D'autres fermetures suivront en sens inverse.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **15**
Astrologie du jour	AFFAIRES **16**
Bourses	AFFAIRES **10 et 11**
Débats	A **24 et 25**
Décès	AFFAIRES **13**
Horaire télévision	ARTS **8**
Loteries	A **17**
Monde	A **20 à 23**
Petites annonces	AFFAIRES **4 et 12**
Sudoku	AFFAIRES **4**
Trait d'union	AFFAIRES **16**

Météo
Ciel variable dans la journée, nuageux avec quelques flocons en soirée, maximum **1**, minimum **-4**. AFFAIRES **12**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

L'ÉVÈNEMENT

TOUT UN CADEAU

PRIME 500$ D'APRÈS NOËL
sur la plupart des modèles du 27 décembre au 3 janvier.•

4 premiers mois sans mensualité*
Applicable au financement à l'achat.

Rabais des fêtes jusqu'à + 4 210$
Applicable au financement à l'achat ou à la location.**

GRAND CHOIX DE MODÈLES EN STOCK

BERLINE **ALTIMA** 2.5 S 2012

PRIX À L'ACHAT ~~25 708$~~

RABAIS DES FÊTES** 3 710$ + PRIME* 500$

PRIX RÉVISÉ **21 498$**[1]

FINANCEMENT À L'ACHAT
137$[2] aux 2 sem. /84 mois
0 $ Comptant initial

Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

VERSA À HAYON 1.8 S 2012

PRIX À L'ACHAT ~~16 161$~~

RABAIS DES FÊTES** 2 162$ + PRIME* 500$

PRIX RÉVISÉ **13 499$**[1]

FINANCEMENT À L'ACHAT
86$[2] aux 2 sem. /84 mois
0 $ Comptant initial

Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

SENTRA 2.0 2012

PRIX À L'ACHAT ~~16 960$~~

RABAIS DES FÊTES** 2500$ + PRIME* 500$

PRIX RÉVISÉ **13 960$**[1]

FINANCEMENT À L'ACHAT
89$[2] aux 2 sem. /84 mois
0 $ Comptant initial

Sentra SE-R 2012 illustrée

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement TOUT UN CADEAU de Nissan est en vigueur du 1er décembre 2011 au 3 janvier 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 4 premiers mois sans mensualité à l'achat » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa à hayon, berline Versa, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada, Titan et Frontier 2012 ou Juke, Quest, coupé Titan 2011 et livré avant le 3 janvier 2012. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont prolongées en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) s'accumulent au cours des 4 premiers mois et sont payables sur les paiements subséquents. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. ** Offres non cumulables avec certaines autres offres. Les rabais ne sont pas accumulés au cours des 4 premiers mois. Les rabais ne sont pas disponibles sur les modèles Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada, Titan et Frontier 2012 ou Juke, Quest, coupé Titan 2011 et livré avant le 3 janvier 2012. Les rabais ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont prolongées en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) s'accumulent au cours des 4 premiers mois et sont payables sur les paiements subséquents. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. • Prime à l'achat ou à la location d'une Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00), transmission manuelle / 23 551 $ pour la Sentra SE-R 2012 telle qu'illustrée (T4SG12 AA00), transmission CVT / 13 499 $ (incluant un rabais de 2 500 $ et une contribution du concessionnaire de 162 $) pour la Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00), transmission manuelle / 20 460 $ pour la Versa à hayon 1.8 SL 2012 telle qu'illustrée (B5RG12 AA00), transmission manuelle / 33 808 $ pour l'Altima 3.5 SR 2012 telle qu'illustrée (T4SG12 AA00), transmission CVT / 13 960 $ (incluant un rabais de 3 000 $) pour la Sentra 2.0 2012 (C4LG52 AA00) / Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00) à un taux de crédit de 4,25 % pour un terme de 182 bi-mensualités ou 84 mois. Bi-mensualités de 137 $ / 89 $ / 86 $ avec 0 $ en comptant initial. Frais de crédit de 3 374,12 $ / 2 190,68$ / 2 118,42 $ pour une obligation totale de 24 872,12 $ / 16 150,68 $ / 15 617,42 $.▲▲Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Sécur-Action acculée à la faillite

L'ex-agence de sécurité de la SQ et du SPVM doit plusieurs millions à ses créanciers

FRANCIS VAILLES

Sécur-Action, ex-firme de sécurité de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal, vient de se mettre sous la protection de la Loi sur la faillite. Un document en cour fait état d'une situation financière « catastrophique ».

L'entreprise et ses affiliées se sont déclarées insolvables le 2 décembre. Le président et principal actionnaire du groupe, Éric Beaupré, veut faire une proposition à ses créanciers pour relancer les affaires, selon des documents déposés au palais de justice de Montréal.

L'agence de sécurité Sécur-Action a fait les manchettes à l'automne 2010 lorsque le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Sûreté du Québec (SQ) ont rompu leurs relations avec l'entreprise après enquête. Sécur-Action assurait alors la surveillance du quartier général de la police de Montréal et de la SQ. Son chiffre d'affaires excédait les 25 millions de dollars et l'entreprise comptait 1500 employés.

Aujourd'hui, le groupe est acculé à la faillite. Selon des documents déposés en cour, Sécur-Action et ses affiliées doivent plus de 7 millions de dollars à plus de 70 créanciers. Les deux affiliées sont Sécurité Serca et Strict Sécurité.

Le principal créancier est la Corporation d'affacturage JD, de Mississauga, en Ontario. Depuis 2006, l'entreprise recouvrait les comptes clients de l'entreprise. Elle a également prêté des fonds au groupe, qui lui doit aujourd'hui 5,2 millions. En plus de JD, on trouve parmi les créanciers Revenu Québec, Revenu Canada et de nombreux salariés.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

L'agence Sécur-Action a fait parler d'elle à maintes reprises l'an dernier, notamment à cause du passé judiciaire d'un de ses dirigeants et pour la perte de ses contrats avec la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal. Ci-dessus, un agent de sécurité de Sécur-Action devant le 600, rue Fullum.

« Fournisseurs furieux »

Selon une requête déposée en cour par JD, la situation financière de Sécur-Action est « catastrophique » et les « fournisseurs sont furieux ». Les problèmes de l'organisation ont commencé dès le printemps 2010. JD a alors imposé à Éric Beaupré l'embauche de son directeur financier, qui a constaté des « anomalies » dans la gestion des affaires.

Entre autres, des fournisseurs n'étaient pas payés et les taxes dues aux gouvernements étaient beaucoup plus élevées que prévu. De plus, le nouveau directeur a constaté que l'entreprise finançait « de nombreuses dépenses personnelles » de M. Beaupré et de sa femme.

Le directeur nommé par JD a tenté de redresser la situation, mais les affaires ont continué de se dégrader, notamment parce que M. Beaupré a accepté des contrats à perte. Il y a quelques semaines, un acheteur américain a fait une offre verbale, mais le prix a été jugé trop faible.

Selon la requête de JD, les contrats résiliés avec la police de Montréal et la SQ avaient une valeur de 1,5 million et 2,5 millions de dollars. Le printemps dernier, Sécur-Action a perdu d'autres contrats, notamment ceux de Molson, Cargill et Sobey's.

Le syndic au dossier est Brian Fiset, de la firme Ginsberg, Gingras et associés. Ni M. Fiset ni M. Beaupré n'ont rappelé *La Presse*, hier, pour donner des détails sur le plan de relance ou l'acheteur éventuel des actifs de l'organisation.

Selon la loi, l'entreprise dispose de 30 jours pour faire une proposition à ses créanciers, soit jusqu'au début du mois de janvier 2012. Le tribunal peut accorder des délais additionnels de 45 jours par la suite.

L'an dernier, une enquête de *La Presse* avait permis d'apprendre qu'Éric Beaupré avait plaidé coupable à une accusation de recel d'une automobile, en 1994, pour laquelle il a obtenu une absolution conditionnelle.

De plus, *La Presse* avait appris que le directeur de l'exploitation de l'organisation, Éric Poirier, avait été condamné à purger un an de prison dans la communauté en 2008 pour avoir produit de la marijuana. Poirier avait également été accusé d'agression armée, de voies de fait graves et d'extorsion à l'endroit d'un individu en 2005. Le processus avait été arrêté parce que la victime ne voulait plus témoigner.

Sécur-Action s'était vu confier la surveillance du quartier général de la police de Montréal en mai 2010 par l'ancien chef de police Yvan Delorme. L'entreprise avait remplacé l'agence BCIA, qui avait alors déclaré faillite. BCIA fait depuis l'objet d'une enquête de la SQ.

— Avec la collaboration d'André Noël et Fabrice de Pierrebourg

prix-cadeaux Simons

LE 31

LE TEE-SHIRT
LARGE SOURIRE 19,99
Emblème irrésistible surdimensionné imprimé au devant d'un tee-shirt manches courtes. Une exclusivité Le 31. Pur coton. Gris, blanc, vert, bleu, turquoise, mauve, jaune. Tp.p.m.g.tg.ttg. Rég. 28.00 style 46008

LE PULL
LAINE D'AGNEAU COL ROND 29,95
Un essentiel à offrir dans la plus vaste palette de coloris mode accents et de base. Épaules raglan. De notre collection exclusive de pulls pure laine d'agneau. Tp.p.m.g.tg.ttg. Rég. 39.95 style 15803

LE PANTALON DE PYJAMA
CARREAUX RUSTIQUES 24,95
Douce et légère popeline de coton pour un confort incomparable. Taille ajustable sur lacet coulissant. Une exclusivité Le 31. Tons dominants de rouge, gris ou marine. Tp.p.m.g.tg. Rég. 38.00 style 7120. Tee-shirt coutures contrastantes 14.99 style 7117

LA TUQUE
JACQUARD PÉRUVIEN 14,99
Forme enveloppante à cordons spirale bouts effilochés. Pure laine d'agneau doublure fibre polaire. Tons dominants de charbon, nuage, vert, marine. Taille unique. Rég. 30.00 style 5893

LES BOUTONS
DE MANCHETTES ACCENT COLORÉ 39,95
En exclusivité au Canada chez Simons! Une collection de styles avec pierres colorées variées montées sur cadre métal argent. Rég. jusqu'à 68.00 styles 3113022-3113004 et 3113009

Offrez
la carte-cadeau
Simons
La carte des découvertes mode...Une alternative parfaite ! D'une valeur de votre choix, offerte à toutes nos caisses ou achat en ligne www.simons.ca

achats EN LIGNE simons.ca

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

MAFIA

Raynald Desjardins accusé du meurtre de Salvatore Montagna

Comparution sous haute sécurité

VINCENT LAROUCHE

JOLIETTE — C'est entouré d'un imposant dispositif de sécurité que le caïd Raynald Desjardins a comparu, hier matin, au palais de justice de Joliette pour être formellement accusé du meurtre du mafioso Salvatore Montagna.

Des avocats présents, pourtant habitués aux dossiers liés au crime organisé, n'en revenaient tout simplement pas du déploiement policier.

Desjardins, ainsi que ses coaccusés Vittorio Mirarchi, 34 ans, et Felice Racaniello, 27 ans, ont été emmenés à Joliette dans un convoi ouvert par des agents en civil du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec, portant un gilet pare-balles sous leur veston.

Contrairement à la procédure habituelle, le public n'avait pas le droit de s'approcher de la salle d'audience avant la comparution. Une fois le moment venu, les agents spéciaux ont permis aux gens d'entrer, en filtrant un par un journalistes et curieux.

Plus d'une douzaine de policiers en civil munis d'oreillettes montaient la garde dans la salle de cour et dans le couloir lorsque Desjardins est arrivé dans le box des accusés, vêtu d'un chandail à capuchon noir de marque Lacoste.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Raynald Desjardins a demandé qu'on lui apporte en détention sa machine contre l'apnée du sommeil, de l'eau distillée et quatre médicaments qu'il doit prendre, dont un pour le cholestérol.

Desjardins, Mirarchi et Racaniello sont accusés de meurtre et de complot pour meurtre. Jack Simpson, propriétaire de la maison de Charlemagne où Salvatore Montagna a été tué le 24 novembre, fait face aux mêmes accusations, mais il comparaîtra plus tard, puisqu'il est actuellement détenu en Ontario.

Évidemment, tous n'ont pas tiré sur la victime. Mais la police les soupçonne d'avoir commandé, organisé ou approuvé le meurtre.

Deux autres suspects que la police considère comme des hommes de main du groupe, Calogero Milioto, 40 ans, et Pietro Magistrale, 59 ans, ont comparu pour des accusations moins graves, relatives à la possession d'un petit arsenal saisi lors des perquisitions. Les actes d'accusation font mention d'une dizaine de carabines et d'armes de poing.

Raynald Desjardins, ancien bras droit du parrain Vito Rizzuto et un des rares non-Italiens à être branchés sur les plus hautes instances de la mafia italienne de Montréal, avait été la cible d'un attentat raté le 16 septembre dernier, à Laval.

Or, selon l'acte d'accusation, c'est précisément à cette date que Desjardins et ses complices ont commencé leur complot pour tuer Salvatore Montagna, ancien dirigeant par intérim de la famille mafieuse new-yorkaise des Bonanno.

Desjardins était particulièrement à l'aise devant la cour, s'appuyant sur la balustrade, s'adressant poliment au juge Michel Duceppe, discutant avec son avocat en souriant. Il a demandé qu'on lui apporte en détention sa machine contre l'apnée du sommeil, de l'eau distillée et quatre médicaments qu'il doit prendre, dont un pour le cholestérol.

Plusieurs des accusés sont issus du monde de la construction et de l'immobilier. C'est le cas de Desjardins, mais aussi de Calogero Milioto et de Felice Racaniello. Ce dernier travaille comme manœuvre sur les chantiers.

Desjardins était particulièrement à l'aise devant la cour, s'appuyant sur la balustrade, s'adressant poliment au juge, discutant avec son avocat en souriant.

Selon nos informations, les policiers pourraient être obligés de dévoiler une partie des dessous de leur enquête le 28 décembre, à l'audience de la requête pour la mise en liberté d'un acteur mineur, Calogero Milioto. La défense pourrait saisir cette occasion et tenter de découvrir toutes les cartes que la Couronne garde dans sa manche en prévision du procès de Desjardins.

L'éclatement d'une alliance

Le 28 décembre 2009, le fils aîné du parrain sicilien Vito Rizzuto, Nicolo junior, a été abattu dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le meurtre avait probablement été commandé par un homme d'affaires mécontent plutôt que par des adversaires mafieux. Cependant, des hommes qui aspiraient à remplacer le clan Rizzuto ont noté que cet assassinat n'a été suivi d'aucunes représailles. Le champ était libre.

Ils ont formé, à cinq, un collège de direction. Au bout d'un an, leur unité a volé en éclats. Trois d'entre eux sont hors circuit : Salvatore Montagna a été tué le mois dernier ; Raynald Desjardins et Vittorio Mirarchi ont été jetés en prison cette semaine pour son meurtre. Les deux autres, Domenico Arcuri et Joe Di Maulo, se terrent. Aujourd'hui plus que jamais, la mafia est sans direction. Portrait.

— Textes d'André Noël

Salvatore Montagna

Il voit le jour à Montréal en 1971, mais il grandit en Sicile, dans la petite ville qui a vu naître des chefs de la mafia américaine comme Joseph Bonanno.
Il déménage à New York à 15 ans. À 36 ans, il est promu chef suppléant de la famille Bonanno. Les autorités constatent qu'il n'a pas la citoyenneté américaine et l'expulsent. Arrivé au Québec au printemps 2009, il se fait discret. Après le meurtre non puni de Nicolo Rizzuto jr, il décide d'exercer son pouvoir.

Il multiplie les voyages en Ontario. Fort de ses appuis, il fait comprendre au vieux Nick Rizzuto, père de Vito, que son règne est fini. Ce dernier l'envoie paître ; il est assassiné. D'autres membres du clan Rizzuto sont éliminés, comme Paulo Renda et Agostino Cuntrera.

Montagna entrevoit la possibilité de s'enrichir en imposant le « pizzo », une taxe mafieuse jadis revendiquée par les Rizzuto. Il demande des sommes mirobolantes à des hommes d'affaires influents de la communauté italienne de Montréal. Raynald Desjardins l'accuse de prendre trop de place. C'est la rupture. Montagna est assassiné le 24 novembre, à 40 ans. La police accuse Desjardins et ses complices du meurtre.

Vittorio Mirarchi

Son père, Calabrais d'origine, était connu en Ontario, mais lui-même est passé sous le radar pendant des années. Âgé de 34 ans, très riche, habitant une grande maison fortifiée à Sainte-Adèle, dans les Laurentides, il s'occupait surtout d'investir des montagnes d'argent sale. Il a acheté un luxueux condo au 1000, rue de la Commune, dans le Vieux-Port. Son nom figure dans des transactions sur un autre condo, boulevard Couture à Saint-Léonard, et sur des immeubles à Laval et à Montréal.

Il a déjà été impliqué dans le café Luna, établissement de Rivière-des-Prairies où se réunissaient des collaborateurs de Raynald Desjardins. Les enquêteurs antimafia de l'opération Colisée le soupçonnaient de tremper dans le trafic de drogue, mais ils ne l'ont pas coincé. Il est maintenant accusé, avec Raynald Desjardins, du meurtre de Salvatore Montagna.

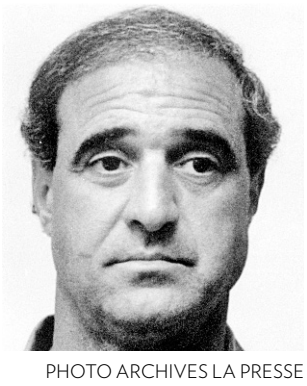

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Joe Di Maulo

Joe Di Maulo

Âgé de 68 ans, il est un pilier de la mafia montréalaise. En 1965, il a accompagné Vic Cotroni au mariage de Paolo Violi à Hamilton. À 28 ans, il a été accusé, puis acquitté, d'un triple meurtre dans son club, La Casa Loma. Après l'assassinat de Violi, il s'est rangé dans le camp des Rizzuto.

Au début des années 90, il a collaboré avec Vito pour faire main basse sur l'or du dictateur philippin Ferdinand Marcos. Il a accompagné plusieurs fois Vito en République dominicaine. Riche et discret, Di Maulo est surtout occupé à diriger ses nombreuses entreprises. Respecté des uns et des autres, jouissant de nombreux appuis en Ontario, il n'a pas cherché à devenir le nouveau parrain de Montréal. En revanche, il acceptait d'agir comme *consigliere* auprès de Desjardins.

Domenico Arcuri

Sicilien d'origine, son père porte le même nom. Ancien chauffeur de taxi, le vieux Domenico Arcuri était le bras droit de Pietro Sciara, *consigliere* des chefs Vic Cotroni et Paolo Violi. Tué en 1976, Sciara a été la première victime du clan Violi. Comme bien d'autres, Arcuri s'est rangé dans le camp vainqueur des Rizzuto. En échange, il a obtenu la fabrique de glaces italiennes Ital Gelati.

Son fils Domenico, aujourd'hui âgé de 51 ans, a hérité de ses affaires. Domenico jr et son frère Antonino ont participé à la firme Carboneutre, spécialisée dans la décontamination des sols. Raynald Desjardins s'est associé à eux dans cette entreprise, mais pour un temps seulement.

Les frères Arcuri connaissaient déjà Salvatore Montagna à son arrivée à Montréal. Domenico s'est joint à lui pour exiger le « pizzo » auprès d'hommes d'affaires. C'est par son entremise que Montagna a fait la connaissance de Desjardins. Quand le conflit a éclaté, cette année, les « Siciliens » Arcuri et Montagna ont fait front commun contre Desjardins et les « Calabrais » Di Maulo et Mirarchi.

Raynald Desjardins

Québécois francophone, Desjardins, 58 ans, s'est imprégné de la culture mafieuse italienne. Il a fait siennes les valeurs de respect et de loyauté. Ces qualités, jumelées à une indéniable combativité, lui ont fait gravir les échelons. Sa sœur a épousé Joe Di Maulo et lui-même a épousé la mafia. Longtemps bras droit du parrain Vito Rizzuto, il a noué des relations avec les Hells Angels et les gangs de rue. En 1994, il a été condamné à 15 ans de prison pour l'importation de 740 kg de cocaïne du Venezuela.

Libéré sous conditions en 2004, il s'est lancé dans la construction résidentielle, en profitant des bons conseils de Jocelyn Dupuis, directeur général de la FTQ-Construction. Officiellement, il dirige toujours les Investissements Lasister et Kane et une société à numéros. Quand il a acheté sa maison à Laval, en 2007, sur les bords de la rivière des Prairies, il a déclaré avoir divorcé et ne pas s'être remarié.

Il s'est retourné contre le vieux Nick Rizzuto et ses comparses après le meurtre de son ami Giovanni Bertolo, trafiquant de drogue et représentant du syndicat des peintres à la FTQ-Construction. Il a joué un rôle prépondérant dans le « collège de direction » qui a remplacé le clan Rizzuto, mais il est vite entré en conflit avec Montagna et Arcuri. Le 16 septembre, il a été victime d'une tentative de meurtre. S'il est condamné pour l'assassinat de Montagna, il passera des années en prison.

DES CADEAUX DE DERNIÈRE MINUTE
POUR JOUER DEHORS !

ON PAIE LES TAXES
SUR LES VÊTEMENTS ET
LES CHAUSSURES **

RAQUETTES SUMMIT S.E.
TUBBS
POUR HOMMES ET FEMMES
129,99$* RÉG.: 229,99$

MANTEAU DE DUVET
DOWN HOME DIVA
COLUMBIA
POUR FEMMES
149,99$* RÉG.: 269,99$

MANTEAU D'HIVER SERAC
ALIZÉE
POUR HOMMES
199,99$* RÉG.: 329,99$

BOTTES D'HIVER MOTIVE
MERRELL
POUR HOMMES
99,99$* RÉG.: 159,99$

BOTTES D'HIVER STUBAI
PATAGONIA
POUR FEMMES
109,99$* RÉG.: 199,99$

ENSEMBLE DE SKI ELITE 4
SALOMON
- SKI ELITE 4 GRIP
- FIXATION PROFIL AUTO
- BOTTES SIAM 5 ou ESCAPE 5
229,99$* RÉG.: 269,99$

DÉÇU DE VOTRE BAS DE NOËL ? VENEZ VOUS REPRENDRE AU SOLDE D'APRÈS-NOËL.
Visitez-nous au **www.lacordee.com** pour connaître les soldes qui débuteront :
dès le 25 décembre en ligne
dès 13h le 26 décembre dans nos magasins.

TUBBS SNOWSHOES · Columbia Sportswear Company · alizée · MERRELL · patagonia · SALOMON

* Promotion en vigueur jusqu'au 24 décembre 2011.
** On paie l'équivalent des taxes jusqu'au 24 décembre 2011 sur les vêtements et chaussures à prix régulier. Les produits Canada Goose sont exclus de cette promotion. Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en magasin.

LAVAL 2777, boul. St-Martin O.
MONTRÉAL 2159, rue Ste-Catherine E.
ST-HUBERT 1595, boul. des Promenades (près des Promenades St-Bruno)
514 524-1106 flickr

LA CORDÉE
lacordee.com

ACTUALITÉS

Meurtre de Diane Grégoire

L'accusé passera les Fêtes en prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Accusé du meurtre prémédité de Diane Grégoire, Paul Laplante est assuré de passer les Fêtes en prison. Son séjour pourrait aussi être beaucoup plus long. Son nouvel avocat, Me Marc Labelle, doit examiner l'ensemble du dossier avant de décider s'il y a lieu de s'adresser à la Cour supérieure pour demander la liberté sous cautionnement.

Le camionneur de 54 ans, qui était le conjoint de Diane Grégoire, était de retour devant la Cour du Québec à Valleyfield, hier. Me Robert La Haye, qui représentait l'accusé, s'est retiré du dossier, et Me Labelle l'a remplacé. La comparution de M. Laplante devant la juge Odette Perron n'a duré que quelques minutes et la suite du processus a été fixée au 20 février. Me Labelle a indiqué qu'il s'agirait alors de fixer une date et que son client n'aurait pas besoin d'être présent à l'audience.

La mise en accusation de M. Laplante étant toute récente, il reste encore beaucoup de preuve à divulguer à la défense. Me Labelle attendait la partie du dossier de la police de Longueuil, hier après-midi. L'autre partie, qui concerne la découverte du cadavre et les expertises réalisées dans son sillage, sera remise plus tard. Me Labelle veut en prendre connaissance avant de décider s'il s'adressera à la Cour supérieure. L'avocat doit aussi discuter avec son client pour déterminer quelles garanties il pourrait offrir à la Cour pour sa mise en liberté.

Mme Grégoire avait mystérieusement disparu le 31 janvier 2008 lorsqu'elle se trouvait aux Promenades St-Bruno, selon son conjoint, M. Laplante. Les ossements de Mme Grégoire ont été trouvés dans un bois de Coteau-du-Lac le 21 novembre dernier. Soupçonné depuis longtemps, M. Laplante a été arrêté et accusé deux semaines plus tard.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Paul Laplante (ici escorté par des policiers) doit attendre en prison la suite du processus judiciaire contre lui.

TOUCHEZ GAGNEZ

TOUT LE MONDE GAGNE JUSQU'À 10 000 $ DE RABAIS ADDITIONNEL À L'ACHAT OU À LA LOCATION[1]

OU MÊME 1 DES 10 EQUINOX 2012[1]

AVEO LS

PRIX À L'ACHAT 11 999 $[2] Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

CRUZE

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

EQUINOX

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

MALIBU LS

PRIX À L'ACHAT 21 999 $[2] Comprend le transport et taxe de climatisation.

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 72 mois[3]

COLORADO LT 2x4 à cabine classique

PRIX À L'ACHAT 13 999 $[2] Comprend le transport et taxe de climatisation.

SILVERADO CHEYENNE 4x4 à cabine allongée

PRIX À L'ACHAT 26 999 $[4] Comprend le transport et taxe de climatisation.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS 357 $[4] par mois 0 $ de comptant

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2011 Aveo LS (1T/48/1SA), Cruze LS (1P J69/1SA), Malibu LS (1ZG69/1SA), Equinox LS (1LF26/1SA), Colorado WT (CS154D3/1SA) et Silverado LS (CK10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes à l'usine pouvant être nécessaires pour les véhicules offerts en prix. Valeur approximative au détail de chaque véhicule offert en prix : Equinox – 32 775 $ CA PDSF, Terrain – 32 480 $ CA PDSF, y compris les frais de transport. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $ – 1 chance sur 1 (Notez que le rabais de base de 1 000 $ (taxes comprises) est inclus dans les prix annoncés dans cette publicité) ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat pour Aveo, Malibu et Colorado. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 26 999 $ à un taux annuel variable de 3 %, le paiement mensuel est de 356,75 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 2 967,65 $, et l'obligation totale est de 29 966,65 $. * Pour devenir admissible à la promotion « Des gros sous pour votre bazou » (Recyclez – Récoltez – Roulez) de GMCL, vous devez : retourner un véhicule de 1996 ou plus ancien en état de marche, dûment enregistré et assuré à votre nom ou à celui d'une petite entreprise depuis les 3 derniers mois. Pour les véhicules 2011 ou 2012 livrés entre le 1er octobre 2011 et le 3 janvier 2012 la GMCL offrira cette promotion aux clients qui désirent échanger leur véhicule et acheter ou louer un modèle Buick, Chevrolet, GMC ou Cadillac admissible. Les réductions associées à cette promotion comporte aucun paiement d'intérêts. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 26 999 $. Bases sur un financement de 84 mois à un taux variable de 3 %, sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Exemple : basé sur un financement de 84 mois à un taux variable de 3 %, sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 25 000 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 520,83 $ pour 48 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 25 000 $. L'offre ne comprend aucun paiement d'intérêts. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Inclut un crédit à la livraison de 2 500 $ pour Aveo, 1 000 $ pour Malibu et 8 000 $ pour Colorado. Le rabais à la livraison est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada qui possèdent un permis de conduire valide et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Volt de Chevrolet, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés avant le 16 janvier 2012 inclusivement. Les 20 véhicules offerts en prix comprennent les rabais de base de 1 000 $ (taxes comprises) et sont inclus dans les prix annoncés dans cette publicité ; un rabais total de 1 200 $ – 1 chance sur 30 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $ – 1 chance sur 1 (Notez que le rabais de base de 1 000 $ (taxes comprises) est inclus dans les prix annoncés dans cette publicité) ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat pour Aveo, Malibu et Colorado. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits

Malgré la découverte du chien avec lequel il aurait sombré

Toujours pas de trace de Maxime

DAVID SANTERRE

Importante découverte, hier matin, dans les recherches visant à trouver le petit Maxime Dion, qui a sombré lundi dans la rivière Noire, à Upton, en Montérégie. Le chien qu'il tentait de sauver quand il a coulé a été repêché. Le reste de la journée a toutefois été infructueux.

Des pompiers de la municipalité d'Acton, qui ont arpenté

Le père de Maxime Dion se dit « encouragé » de la découverte du chien et félicite l'équipe de recherche qui travaille avec acharnement pour retrouver son enfant.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Des pompiers, qui ont arpenté toute la journée la fine couche de glace en aval de la résidence devant laquelle l'enfant a disparu, ont réussi à apercevoir le golden retriever à travers la glace, à environ 200 mètres de la maison. Ils ont pratiqué une incision dans la glace pour sortir le cadavre gelé de la bête.

toute la journée la fine couche de glace en aval de la résidence devant laquelle l'enfant a disparu, ont réussi à apercevoir le golden retriever à travers la glace, à environ 200 mètres de la maison.

Ils ont pratiqué une incision dans la glace pour sortir le cadavre gelé de la bête.

Cette découverte a ravivé l'ardeur des secouristes qui croient qu'ils trouveront l'enfant dans ce secteur de la rivière. L'hélicoptère de la Sûreté du Québec a survolé les lieux à très basse altitude pour souffler la fine couche de neige qui s'était accumulée sur la glace et empêchait de voir au travers.

Ainsi, les pompiers de diverses municipalités et les plongeurs de la Sûreté du Québec ont redoublé d'efforts toute la journée, pratiquant de multiples incisions dans la glace pour vérifier si une tache aperçue pouvait être le corps de Maxime.

Le tout, sous le regard anxieux et plein d'espoir, depuis la découverte du chien, des proches du disparu.

En fin d'après-midi, les mêmes pompiers qui ont repéré l'animal croyaient avoir trouvé quelque chose dans un secteur en amont à la visibilité difficile, où l'eau sous la glace a été transformée en gadoue jusqu'au fond. Mais cela ne s'est pas avéré concluant.

Les recherches devront reprendre aujourd'hui.

Du renfort

Une excavatrice amphibie, communément appelée grenouille, qui sert généralement à défaire les embâcles printaniers sur les rivières, devrait alors être mise à l'eau. Elle servira à casser la glace et l'épaisse couche de gadoue en suspens sous celle-ci pour éventuellement permettre au corps de l'enfant de remonter à la surface.

Le jeune garçon est disparu lundi alors qu'il jouait près du cours d'eau avec son frère de 10 ans. Ils se trouvaient devant de la maison d'un ami, en face de la leur, lorsque Maxime aurait tenté d'aller rejoindre le chien d'un voisin sur la glace, qui a cédé sous son poids.

Dans la maison des Dion, il y avait foule au terme de cette nouvelle journée éprouvante. Famille et proches étaient là pour soutenir les parents du disparu. Alexandre, le frère de Maxime qui se trouvait avec lui au moment de la disparition, jouait à un jeu vidéo avec un ami.

« On essaie de le distraire, de le faire penser à autre chose. Mais il a été vu au CLSC », explique son père Patrick Dion.

Il se dit « encouragé » de la découverte du chien et félicite l'équipe de recherche qui travaille avec acharnement pour retrouver son enfant.

Il se demande toujours pourquoi son fils est allé sur la glace avec le chien.

« On lui a dit plusieurs fois que c'était interdit… Mais ils étaient trois et ils ont décidé d'y aller », laisse-t-il tomber.

Tout ce qu'il souhaite maintenant, c'est que le corps de son enfant soit trouvé rapidement, pour qu'il puisse faire son deuil.

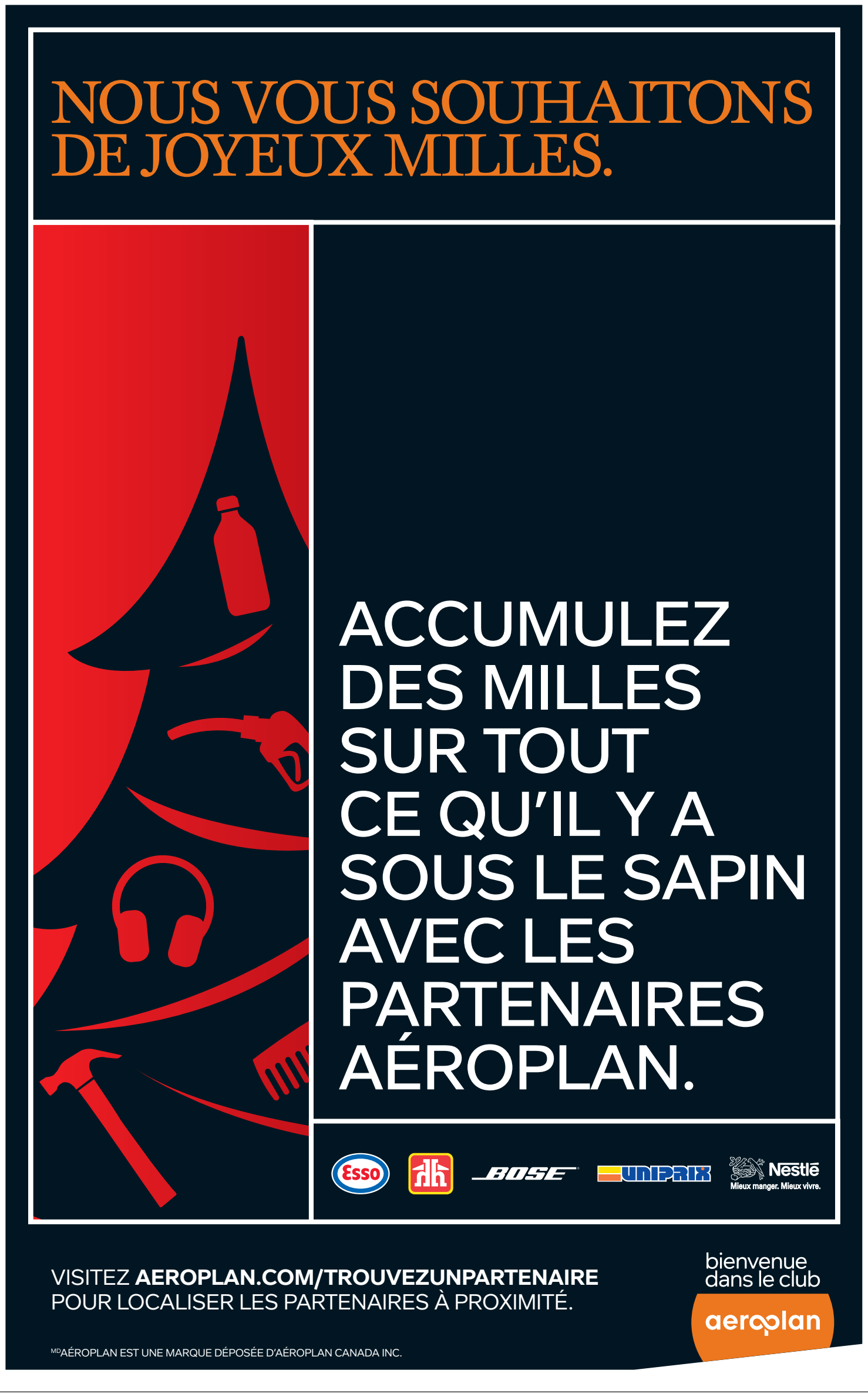

PHOTO AP

Jonathan Duhamel au Championnat du monde de poker 2010.

Jonathan Duhamel agressé à son domicile

ÉMILIE BILODEAU

Le joueur de poker professionnel Jonathan Duhamel a été victime d'une agression à son domicile, hier matin, dans son appartement de Boucherville.

La police de Longueuil refuse de dévoiler le nom de la victime, mais l'agent du champion du monde 2010 confirme qu'il s'agit bel et bien de M. Duhamel.

Un peu avant 9 h 15 hier, deux hommes se sont présentés chez Jonathan Duhamel. Il a ouvert la porte et s'est fait agresser par les malfaiteurs qui sont entrés dans son appartement.

« On ne parle pas de séquestration, mais d'agression. Il a été victime de voies de fait. Il a été blessé », dit Mark David, porte-parole du Service de police de Longueuil. Pour l'instant, rien n'indique que les assaillants étaient armés. Ils auraient cependant asséné des coups de poing à la victime.

L'agent de Jonathan Duhamel a refusé de répondre aux questions de *La Presse* pour ne pas nuire à l'enquête des policiers. Il affirme cependant que le joueur de poker se porte bien malgré les événements. « Il est correct, a dit Philippe Jetté, mais il ne ferait pas de belles photos. »

Les policiers confirment que la victime de 23 ans a été transportée dans un centre hospitalier, mais qu'on ne craint pas pour sa vie.

Les enquêteurs ignorent pour le moment si cette agression pourrait avoir un lien avec la somme d'argent que Jonathan Duhamel a remportée il y a un an. Rappelons que Jonathan Duhamel est devenu le premier Canadien à gagner le prestigieux Main Event des Séries mondiales de poker en novembre 2010. Il a remporté près de 9 millions de dollars lors de ce tournoi et plus de 550 000$ en 2011. Ces dernières semaines, il a participé à des tournois au Maroc et en République tchèque.

« On a encore beaucoup de questions. Pourquoi est-ce que les suspects ont choisi cette résidence-là ? C'était quoi, le motif ? En voulaient-ils à cet homme-là ? Voulaient-ils des biens ? C'est pour ça que c'est bien important qu'on analyse la scène de crime pour voir si des objets ont été volés dans ce dossier », souligne M. David.

Aucune arrestation n'a été faite jusqu'à maintenant. Un des deux agresseurs mesure environ 1 mètre 75 et pèse quelque 80 kg.

Les enquêteurs de la section des crimes graves et le service d'identité judiciaire de Longueuil ont reconstitué la scène de crime. Les policiers rencontrent également des témoins.

AMPHITHÉÂTRE DE QUÉBEC

Bell, evenko et Quebecor ont violé la loi sur le lobbyisme

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Bell, evenko, Quebecor et deux autres entreprises ont contrevenu à la loi sur le lobbyisme dans le dossier du nouveau Colisée de Québec. Mais à cause du délai de prescription de seulement un an, il n'y a que Bell et evenko qui sont passibles de sanctions.

C'est ce que conclut le commissaire au lobbyisme, François Casgrain, dans son enquête rendue publique hier.

Pierre Boivin, qui était alors président d'evenko, a fait du lobbyisme auprès de la Ville de Québec sans s'enregistrer au registre.

Siim Vanaselja, vice-président à la direction de Bell Canada, s'est quant à lui inscrit au registre plus de 30 jours après les activités en cause.

Le commissaire a donc soumis ces cas au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Chaque manquement à la loi est passible d'une amende de 500$ à 25 000$.

Infractions prescrites

Les autres infractions sont prescrites. Quebecor a omis d'enregistrer un lobbyiste (Jean-François Pruneau) et a enregistré les autres en retard.

Le 20 mai 2010, le PDG de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, et ses partenaires ont rencontré le premier ministre Jean Charest, et le maire de Québec, Régis Labeaume. « La rencontre avait pour objet de présenter le plan d'affaires relativement au projet du nouvel amphithéâtre », lit-on dans le rapport du commissaire. Quatre mois plus tard, un rapport d'Ernst & Young, commandé par Équipe Québec, a conclu qu'il serait rentable d'exploiter le futur Colisée. On n'incluait pas les coûts de construction. M. Charest a annoncé la journée même que son gouvernement financerait la construction à 45 %.

« Quebecor Media rappelle qu'aucune négociation n'a eu lieu et qu'aucune proposition n'a été soumise avant l'enregistrement au registre le 10 août 2010 », a réagi l'entreprise par voie de communiqué.

« Lorsque [les dirigeants de Quebecor] ont constaté qu'un processus formel se cristallisait en vue de l'éventuelle construction d'un nouvel amphithéâtre à Québec, les représentants de Quebecor Media ont effectué, le 10 août 2010, l'enregistrement nécessaire au Registre des lobbyistes du Québec », y lit-on.

Dans son rapport, le commissaire rappelle que le chef de cabinet du maire Labeaume, Louis Côté, « n'a pas donné suite » à ses nombreuses demandes pour connaître les promoteurs qui communiquaient avec les titulaires de charges publiques. Le bureau du maire a invoqué les ententes de confidentialité.

Deux autres entreprises ont violé la loi. Développements Aurifossor (jeux virtuels) et le Service d'expertise les deux rives (assurances) ont fait des « communications d'influence » qui tombent sous la Loi sur le lobbyisme, sans s'enregistrer. Ces infractions datent aussi de plus d'un an et sont donc prescrites.

Dans son rapport, le commissaire propose d'ailleurs d'allonger le délai de prescription.

Le commissaire demande également que ceux qui, comme Yvon Charest, PDG d'Industrielle Alliance et négociateur en chef pour la Ville de Québec, agissent au nom de titulaires de charges publiques soient assujettis à cette loi dans le cadre de leurs activités de lobbyisme.

La version complète de ce texte sur Lapresse.ca

xDRIVE. PARFAIT POUR LES ROUTES DU QUÉBEC. ET MÊME PIRE.

Stabilité. Motricité. Le BMW X5, avec système de traction intégrale xDrive®, réagit en un temps record à toute imperfection de la route, en modulant la répartition de la puissance entre les essieux selon ce qui se présente sous les roues. Vous procurant ainsi une traction et une agilité remarquables. Sans le moindre effort de votre part.

JUSQU'AU 3 JANVIER.

Le BMW X5 xDrive 35i 2012

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
64 412 $**	769 $* 9 647 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON	3,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km†

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 64 412 $, ce qui inclut le PDSF (61 800 $), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X5 xDrive 35i 2012 en stock. *Offre à la location : 61 800 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, avec un acompte de 5 400 $, pour des mensualités de 769 $. Un montant de 9 647 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 25 956 $. L'obligation locative totale est de 44 871,04 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,25 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 3 janvier 2012. † Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

L'avocat de Trabelsi mêlé à une affaire de blanchiment

ISABELLE HACHEY

L'avocat Donald Kattan, soupçonné d'être l'homme de main de Belhassen Trabelsi au Canada, a déjà été mêlé à une affaire de blanchiment d'argent lié à un trafic international de drogue.

Le 6 décembre, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a fouillé les bureaux de Me Kattan à Westmount, a révélé *La Presse* hier. L'avocat aurait administré illégalement les avoirs de M. Trabelsi, «parrain» tunisien réfugié au Canada depuis le 20 janvier.

Quatre jours après l'arrivée de M. Trabelsi, le bureau Péloquin Kattan a reçu un virement de 1,4 million de dollars. Cet argent était destiné à M. Trabelsi, beau-frère du président déchu Zine el-Abidine Ben Ali. Depuis, d'autres sommes d'argent puisées dans les comptes de M. Trabelsi ont été déposées dans un compte en fidéicommis chez Péloquin Kattan.

M. Trabelsi a lui-même admis aux enquêteurs de la GRC que Me Kattan «gère [ses] affaires». Or, ces transactions sont interdites en vertu de la nouvelle Loi sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus.

Transactions douteuses

Ce n'est pas la première fois que Me Kattan s'adonne à des transactions douteuses. En 1993, le trafiquant de drogue américain Herberto Rodriguez, dit Tico, a viré 1 million de dollars de l'Espagne à Montréal, par l'intermédiaire de la Suisse, dans le compte en fidéicommis du bureau Péloquin Kattan.

Cet argent a servi à acheter le Complexe La Source, luxueux centre de soins à Westmount. Tico Rodriguez était associé, dans cette affaire, à un client de Me Kattan, le Montréalais Sidney Lallouz, trafiquant de drogue et fraudeur au lourd passé criminel.

Me Kattan a immédiatement transféré le million de dollars dans son compte personnel, une pratique pour le moins inhabituelle. L'avocat a ensuite acheté l'immeuble de Westmount pour 750 000$.

Deux semaines plus tard, Tico Rodriguez a été arrêté à sa maison d'Outremont par les policiers montréalais, qui ont répondu à une demande de la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine. Le trafiquant a été condamné à une lourde peine de prison aux États-Unis.

Il a aussi admis que l'argent qui avait servi à l'achat du Complexe La Source provenait du trafic de drogue.

Dans une entrevue à *The Gazette*, en 1995, Me Kattan a soutenu qu'il ne savait pas d'où provenait l'argent lorsqu'il a procédé à la transaction. «M. Rodriguez m'a été présenté comme un citoyen remarquable, qui allait à l'église tous les dimanches et qui priait tous les jours avec ses enfants. Il semblait être une personne très honorable», a-t-il dit.

En 1995, Sidney Lallouz a été reconnu coupable du blanchiment des 750 000$ investis dans l'achat du Complexe La Source. Il a ensuite poursuivi sa carrière criminelle, notamment en fraudant les sœurs du Bon-Pasteur. En 2006, il a été arrêté à bord d'un bateau contenant 22 tonnes de haschisch.

Me Kattan n'a pas donné suite aux appels de *La Presse*.

Plus de transparence

La nouvelle de la perquisition de la GRC a été relayée hier par de nombreux journaux en Tunisie. «Nous sommes très heureux que la GRC utilise l'outil législatif dont s'est doté le Canada pour agir, enfin, contre le parrain de la famille Ben Ali», dit Haroun Bouazzi, porte-parole de l'Association des droits de la personne au Maghreb.

«Mais ce n'est pas parce que M. Trabelsi est au Canada que son argent est plus intéressant que celui de Sakher el-Materi [gendre de Ben Ali], qui possède une maison de 2,3 millions à Westmount. Cette maison n'a jamais été saisie. On se pose encore beaucoup de questions, et on s'attend à plus de transparence du gouvernement fédéral.»

Meurtre du marionnettiste Pierre Régimbald

Daniel Patry condamné de nouveau

CHRISTIANE DESJARDINS

Un deuxième procès n'a pas changé l'issue pour Daniel Patry, qui a été reconnu coupable, hier à Longueuil, du meurtre au deuxième degré (non prémédité) du marionnettiste Pierre Régimbald. Au terme du premier procès, en 2006, le jury était arrivé au même verdict.

C'est la Cour d'appel qui, en 2010, a ordonné la tenue d'un second procès, en raison d'un changement à la jurisprudence. Les trois déclarations de la conjointe de Patry n'auraient pas dû être admises en preuve, avait tranché la Cour.

Pierre Régimbald, créateur des célèbres marionnettes de *Passe-Partout*, a été battu, étranglé et poignardé le 29 juillet 2004, dans son domicile de Longueuil, par Daniel Patry, un récidiviste qui venait de sortir du pénitencier la journée même. Le cadavre n'a été découvert que deux jours plus tard. Les deux hommes se connaissaient depuis 13 ans et avaient été amants. La preuve était forte.

Lisez la version complète de cet article sur lapresse.ca/patry

Un appareil incroyable à 0$, ça n'a pas de prix.

Supertéléphone MOTOROLA ATRIX MC 4G

Contrat de 2 ans 0$[1] | Sans contrat 599,95$

ÉCONOMISEZ 599,95$

avec un forfait voix et données de 50$

Téléphone intelligent HTC Incredible S MC

Contrat de 3 ans 0$[2] | Sans contrat 499,95$

ÉCONOMISEZ 499,95$

aucune donnée requise

Téléphone intelligent BlackBerry MD Curve MC 9360

Contrat de 3 ans 0$[3] | Sans contrat 349,95$

ÉCONOMISEZ 349,95$

avec un forfait voix et données de 50$

Téléphone intelligent Samsung Galaxy 551 MC

Contrat de 3 ans 0$[2] | Sans contrat 199,95$

ÉCONOMISEZ 199,95$

aucune donnée requise

Téléphone intelligent LG Optimus Net

Contrat de 3 ans 0$[2] | Sans contrat 199,95$

ÉCONOMISEZ 199,95$

aucune donnée requise

EN PRIME

- Obtenez 75$ de crédit en magasin sur les accessoires[4]
- Profitez d'appels illimités les soirs et week-ends à partir de 18 h[5]
- Obtenez un mois de service gratuit[6]

Visitez un magasin Bell
1 888 4-MOBILE (662453) • bell.ca/offrefetes

la vie est Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Les Galeries d'Anjou – kiosque
BELOEIL
Mail Montenach
BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHAMBLY
909, boul. Périgny
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5, route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
3120, boul. de la Gare
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
Galeries de Granby
HULL
Galeries de Hull
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409, 46e Avenue
Galeries Lachine
LAFONTAINE
2121, boul. Labelle
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque
LAVAL
691, boul. Curé-Labelle
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Centre Jacques Cartier
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
7452, boul. Maurice-Duplessis
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosques
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Les Galeries Normandie – kiosque
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
28, boul. Antonio-Barrette
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5951, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
395, boul. Séminaire Nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

Offert chez les détaillants suivants:

L'offre prend fin le 31 décembre 2011. Offert avec les appareils compatibles dans les zones de couverture de Bell Mobilité. Des frais mensuels de 2$ s'appliquent, à moins de s'inscrire à la facturation électronique sans facture papier. D'autres frais mensuels, tels que pour le service 9-1-1 (Québec: 0,40$, Nouveau-Brunswick: 0,53$, Nouvelle-Écosse: 0,43$, Î.-P.-É.: 0,50$, Saskatchewan: 0,62$), s'appliquent. Frais uniques d'activation d'appareil (35$) s'appliquent. En cas de résiliation anticipée, des frais d'ajustement du prix s'appliquent; voir votre entente de service pour plus de détails. Préavis obligatoire de 30 jours en cas de résiliation, là où la loi ne l'interdit pas. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** Avec une nouvelle activation d'un contrat de 2 ans d'un forfait postpayé voix et données ou d'un forfait voix postpayé et d'une option de données d'une valeur min. totale de 50$/mois. **(2)** Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait voix postpayé. **(3)** Avec une nouvelle activation d'un contrat de 3 ans d'un forfait postpayé voix et données ou d'un forfait voix postpayé et d'une option de données d'une valeur min. totale de 50$/mois. **(4)** Avec une nouvelle activation d'un contrat de 3 ans. Le crédit s'applique au moment de l'achat sur le prix de l'appareil et/ou des accessoires avant taxes. **(5)** Avec une nouvelle activation. **(6)** Offert avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat avec certains forfaits postpayés sélectionnés. Crédit remis sur la facture avant les taxes équivalent à votre tarif mensuel; prévoir 4 à 6 semaines. Le tarif courant s'applique par la suite. Tout montant supplémentaire facturé doit être payé en totalité. HTC Wildfire S est une marque de commerce de HTC Corporation. Samsung Galaxy 551 est une marque de commerce de Samsung Electronics Co. Ltd., utilisée sous licence au Canada. MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques de commerce ou des marques déposées de Motorola Trademark Holdings, S.A.R.L. BlackBerry MD, RIM MD, Research In Motion MD et les marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont des marques déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. LG, le logo LG et LG Optimus Net sont la propriété de LG Corp. et de ses affiliés.

Malaise conservateur sur l'amiante

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les députés conservateurs, en particulier ceux de l'extérieur du Québec, sont de plus en plus mal à l'aise de voir leur gouvernement défendre bec et ongles l'industrie de l'amiante.

Le malaise est tel que, si l'occasion se présente de nouveau à la Chambre des communes, plusieurs députés n'hésiteront pas à voter en faveur d'une motion interdisant la vente de ce produit que décrient plusieurs pays et organisations, a appris *La Presse*.

« Je ne comprends pas pourquoi on continue à défendre cette industrie. Tout le monde sait que l'amiante est néfaste pour la santé. On fait tout cela pour protéger une circonscription, mais sur le plan moral, cela va à l'encontre de nos principes », a affirmé un député conservateur qui a requis l'anonymat.

Cette circonscription est celle de Mégantic–L'Érable, détenue par le ministre de l'Industrie et lieutenant politique de Stephen Harper au Québec, Christian Paradis. Elle abrite la mine Lac d'amiante de Thetford Mines, tandis que la mine Jeffrey se trouve à Asbestos, dans la circonscription voisine de Richmond–Arthabaska.

Les conservateurs, qui ne détiennent que 5 des 75 sièges au Québec, lorgnent depuis très longtemps la circonscription de Richmond–Arthabaska. Mais le député bloquiste André Bellavance a résisté tant à la vague orange du 2 mai qu'aux assauts répétés des conservateurs depuis 2006.

Le député conservateur a affirmé que le Nouveau Parti démocratique pourrait semer la zizanie au sein des troupes conservatrices à la reprise des travaux parlementaires à la fin du mois de janvier s'il déposait une motion exigeant du gouvernement qu'il interdise l'exportation de l'amiante vers des pays émergents.

« C'est probablement l'enjeu qui crée le plus de division au sein du caucus à l'heure actuelle. Il y aurait pas mal de députés qui exprimeraient leur dissidence avec la position du gouvernement s'il y avait un vote aux Communes », a affirmé le député à *La Presse*.

PHOTO JEAN-CHARLES POULIN, ARCHIVES LA TRIBUNE

À l'intérieur même du Parti conservateur, on déplore la défense délibérée de l'amiante pour la seule sauvegarde de la circonscription de Mégantic–L'Érable, où se trouve la mine Lac d'amiante, à Thetford Mines (notre photo).

Pressions

Depuis quelques mois, la pression s'est intensifiée sur le gouvernement Harper pour qu'il cesse d'appuyer les exportations canadiennes de l'amiante vers des pays émergents comme l'Inde.

La pression a également commencé à augmenter au sein des troupes conservatrices. En juin, l'ancien ministre des Affaires indiennes Chuck Strahl, qui a quitté la politique au printemps et qui a souffert d'un cancer des poumons causé par l'amiante, a exhorté le gouvernement conservateur à changer son fusil d'épaule dans ce dossier.

> **« C'est probablement l'enjeu qui crée le plus de division au sein du caucus à l'heure actuelle. Il y aurait pas mal de députés qui exprimeraient leur dissidence avec la position du gouvernement s'il y avait un vote aux Communes. »** — Un député conservateur

En novembre, au moins une dizaine de députés conservateurs, dont le député Mark Warawa, de la Colombie-Britannique, ont organisé une rencontre privée avec des experts de l'industrie afin d'obtenir plus d'information sur cette industrie controversée.

Également en novembre, cinq députés conservateurs – les députés de l'Alberta James Rajotte et Jim Hillyer et les députés de l'Ontario Pat Davidson, Royal Galipeau et Ed Holder – se sont abstenus de voter contre une motion parrainée par le NPD aux Communes visant à interdire complètement les exportations de l'amiante canadien.

Malgré ces pressions, le ministre Stephen Harper a toujours défendu cette industrie. Son gouvernement s'est d'ailleurs opposé à trois reprises jusqu'ici à ce que l'amiante chrysotile soit inscrit sur la liste des substances dangereuses de la convention de Rotterdam, traité international conclu sous l'égide des Nations unies.

Charge soutenue

Aux Communes, le NPD mène une charge soutenue contre ce produit depuis quelques mois. Le député néo-démocrate de Winnipeg, Pat Martin, a affirmé encore jeudi dernier que « l'amiante est le produit industriel le plus meurtrier que le monde ait connu. L'amiante tue plus de Canadiens que toutes les autres maladies professionnelles ou causes industrielles confondues et le Canada demeure pourtant l'un des plus grands producteurs et exportateurs d'amiante du monde ».

Son collègue de Nickel Belt, Claude Gravelle, a affirmé durant un débat sur la motion du NPD, le 31 octobre : « Le débat scientifique sur l'amiante chrysotile est terminé. L'écrasant consensus scientifique est clair : l'amiante chrysotile nuit de façon importante à la santé humaine, il ne peut être utilisé de façon sécuritaire et devrait être interdit. Des sources crédibles estiment qu'il y a plus de 100 000 décès par année dans le monde causés par les maladies de l'amiante. »

Le ministre Christian Paradis rétorque de manière systématique aux attaques du NPD que « le Canada favorise depuis plus de 30 ans l'utilisation sécuritaire et contrôlée de l'amiante chrysotile ici au pays et à l'international. Des études scientifiques récentes démontrent que la fibre peut être utilisée de façon sécuritaire dans des conditions contrôlées ».

L'an dernier, le gouvernement Harper a accordé une subvention de 220 000 $ à l'Institut du chrysotile à Montréal pour l'aider à vendre son produit à l'étranger.

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral a dépensé des dizaines de millions de dollars pour retirer l'amiante des édifices de la colline parlementaire. Jusqu'ici, pas moins de 1000 tonnes métriques ont été retirées.

NOUVEAU DÉBAT SUR L'AVORTEMENT ?

Stephen Harper a promis de ne pas rouvrir le débat sur l'avortement lors de la dernière campagne électorale. C'est pourtant précisément ce que vient de faire un député conservateur de l'Ontario. Stephen Woodworth, de Kitchener-Centre, souhaite que les législateurs se penchent sur le statut juridique du fœtus. La loi ne confère aucun droit aux bébés avant leur naissance. Si cette situation change, le droit à l'avortement pourrait être remis en question. Dans un communiqué publié hier, le député appelle les Canadiens et les parlementaires à examiner cette question. Sa déclaration ne mentionne toutefois nulle part le mot « avortement ». La question de l'avortement est un sujet épineux chez les conservateurs. Plusieurs membres de leur caucus et de leur base s'affichent ouvertement pro-vie. — Martin Croteau

Campagne de recrutement

Les libéraux fédéraux passent à l'attaque

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Désirant rebondir de sa cuisante défaite le 2 mai, le Parti libéral propose à ses militants de mener une campagne de recrutement sans précédent pour un parti politique dans l'histoire du pays : cogner à la porte de chaque foyer canadien pour convaincre les électeurs en âge de voter de souscrire aux grands principes libéraux.

Cette vaste offensive, qui sera proposée aux militants libéraux à l'occasion du congrès national du parti qui aura lieu à Ottawa à la mi-janvier, serait menée à partir de mars 2012 et durerait 12 mois, a appris *La Presse* hier.

Le prochain chef du Parti libéral sera choisi par les militants libéraux ou les Canadiens qui appuient les orientations du parti au plus tard en 2013.

Les dirigeants du parti proposent que le chef soit choisi selon un modèle des primaires françaises en permettant aux non-membres de voter également. Cette proposition devra aussi être approuvée au congrès national de la mi-janvier.

D'autres amendements à la constitution du parti seront aussi débattus, notamment celui visant à retirer au chef le droit d'imposer son veto au programme politique du parti.

> **« Nous voulons faire du Parti libéral le parti politique le plus ouvert et le plus transparent du pays. Cette proposition audacieuse sera débattue au prochain congrès. »** — Une source libérale

Les Canadiens qui appuient les principes du Parti libéral n'auraient pas l'obligation de devenir membres, mais devraient signer un formulaire confirmant leur appui et obtiendraient du coup le droit de voter pour le prochain chef du parti. Ils pourraient aussi choisir le candidat qui briguerait les suffrages dans leur circonscription aux prochaines élections prévues en octobre 2015.

« Nous voulons faire du Parti libéral le parti politique le plus ouvert et le plus transparent du pays. Cette proposition audacieuse sera débattue au prochain congrès », a confirmé hier une source libérale digne de foi.

Les autorités proposent aussi de créer un centre d'appels permanent pour augmenter la banque de donateurs et solliciter de l'argent dans l'espoir de regarnir les coffres du parti. Cette mesure est d'autant plus urgente que le Parti libéral devra compter uniquement sur la générosité de ses partisans dans la foulée de la décision du gouvernement Harper d'abolir la subvention de l'État aux partis politiques.

Au dernier scrutin, le Parti libéral a encaissé sa pire défaite de sa longue histoire en remportant seulement 34 sièges, n'obtenant que 18,9 % des suffrages.

POLITIQUE

Membres de la CAQ malgré eux

Une cinquantaine de citoyens inscrits par erreur parmi les donateurs du parti

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Linda Schwey a reçu une carte de Noël inusitée cette semaine. Dans un courriel signé François Legault, elle a eu la surprise d'apprendre qu'elle est membre et donatrice de la Coalition avenir Québec (CAQ). Or, cette ex-candidate du Parti libéral du Canada et militante du Parti libéral du Québec n'a jamais même envisagé de se joindre à la coalition de M. Legault.

Une représentante de la CAQ lui a confirmé par téléphone que plusieurs personnes se sont plaintes d'avoir reçu une carte de membre du parti non sollicitée. Fait troublant, le courriel de François Legault laisse entendre que Linda Schwey a fait un don à la CAQ alors que c'est faux.

La CAQ a expliqué hier qu'une « erreur humaine » a fait en sorte qu'une cinquantaine de personnes ont été inscrites faussement parmi les membres et donateurs du parti.

Le courriel reçu par M^me^ Schwey est authentique, comme l'a confirmé la CAQ. On y trouve le logo du parti, trois photos du chef et des hyperliens vers le site internet. « Je suis fier de vous compter parmi nos membres et je suis convaincu qu'ensemble et avec tous les coalisés, nous relancerons le Québec ! », affirme François Legault.

Il souhaite à M^me^ Schwey de joyeuses Fêtes et l'informe entre autres de la tenue du congrès de fondation au printemps. Il lui remet par la même occasion sa « carte de membre officielle du parti », en format électronique.

Linda Schwey est identifiée comme le membre N° 1346. La résidante d'Outremont a même droit au titre honorifique de « membre fondateur ». Selon les règles du parti, cela signifie qu'elle aurait versé 50 $ ou plus à la caisse électorale de la CAQ. « Je ne comprends pas ! Je n'ai jamais pris contact avec ce parti. Et je n'ai rien donné », a lancé M^me^ Schwey à *La Presse*.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Une cinquantaine de personnes qui n'ont aucun lien avec la CAQ ont reçu une carte de vœux destinée aux membres du parti de François Legault (sur la photo).

Mélange de listes

Toujours dans son message, François Legault l'invite à signaler à ses proches que « l'adhésion à la Coalition avenir Québec est tout à fait gratuite, ce qui est unique ici ». Pour devenir gratuitement membre de la CAQ, il suffit de remplir un formulaire sur son site web. Le parti a déjà été victime de demandes d'adhésion farfelues.

Linda Schwey a tenté de savoir auprès de la CAQ comment elle a pu devenir « membre fondateur ». « J'ai appelé, et la dame m'a dit que je ne suis pas seule à les joindre à cause de ça. On a promis de me rappeler », a-t-elle affirmé.

La CAQ a expliqué à *La Presse* que deux listes d'envoi ont été mélangées. Cette erreur résulte d'un échange entre une employée de la CAQ qui était auparavant au PLC et la firme Ekis, qui gère la base de données du parti et fait pour lui des « envois massifs ». L'employée – la CAQ refuse de la nommer – a transmis à Ekis une liste d'une cinquantaine de contacts personnels à qui elle souhaitait envoyer une carte de Noël. Le nom de Linda Schwey y figurait, elle qui a été candidate du Parti libéral du Canada en 2008 et en 2011 dans Châteauguay–Saint-Constant. « La firme a pris cette liste et l'a mise dans une autre liste d'envoi » comprenant le nom des membres fondateurs, a affirmé l'attaché de presse de M. Legault, Jean-François Del Torchio. « C'est une erreur humaine. Ça arrive des fois, même si c'est sûr qu'on aurait aimé que ça ne se produise pas. »

Il assure qu'Ekis n'a obtenu pour tout renseignement que le courriel de ces personnes. Une lettre d'excuses leur sera envoyée bientôt. « Ces personnes n'auraient jamais dû recevoir cette carte de membre, car elles n'ont rien à voir avec la Coalition. Ce n'était pas voulu, et on s'en excuse », a dit M. Del Torchio.

EN BREF

Nominations partisanes à Ottawa

Le Nouveau Parti démocratique dénonce la série de nominations partisanes faites par le gouvernement Harper au cours des derniers jours. Le ministre des Transports, Denis Lebel, a annoncé hier la nomination de Bernard Généreux, député conservateur défait dans la circonscription de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup au dernier scrutin, au conseil d'administration du port de Québec. L'ancien ministre Jean-Pierre Blackburn, également défait aux dernières élections, a été nommé ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO. « C'est de la partisanerie crasse qui était dénoncée à l'époque des gouvernements libéraux par les conservateurs. Maintenant qu'il est au pouvoir, Stephen Harper ne fait que répéter les mêmes gestes en plaçant son monde dans des postes clés. Le message est clair: les amis du parti reçoivent les privilèges pendant que le gouvernement laisse tomber tous ceux qui ne sont pas dans les cercles conservateurs privilégiés », a affirmé le député néo-démocrate Alexandre Boulerice. Selon le NPD, les conservateurs ont discrètement fait plus de 125 nominations partisanes à différents postes sous l'autorité du gouvernement fédéral au cours de la dernière semaine. — Joël-Denis Bellavance

Un candidat du NPD se retire

Un premier candidat dans la course à la direction du Nouveau Parti démocratique jette l'éponge. Le député néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse Robert Chisholm a décidé d'abandonner la course, hier, parce qu'il dit être incapable d'apprendre le français avant le 24 mars, date à laquelle le prochain chef du NPD sera choisi par les militants à Toronto. — Joël-Denis Bellavance

Ensemble

nous pouvons atteindre n'importe quel but.

CN est extrêmement fière de ses employés et retraités qui démontrent une fois encore que les gens qui réunissent leurs efforts peuvent faire toute la différence. Cette année, vous avez fait preuve d'une générosité extraordinaire en amassant un montant record de **1 209 875 $** pour la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN qui aidera à soutenir plus de 300 organismes, dont 150 dans la région du grand Montréal. Nous remercions chacun d'entre vous d'avoir cru qu'ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

www.cn.ca

CN

LE CHEMIN DE FER DE L'AMÉRIQUE DU NORD

J'ai tout trouvé !

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

2 au 22 décembre
Place Bonaventure
Entrée gratuite

SIGNÉ MÉTIERS D'ART

salondesmetiersdart.com

Berceuse en bois : Jean-François Dugal | Coq en cuivre : L'art du cuivre – Pierre Binette
Vase en céramique : Maude Blais | Lampe en bois : Charles Valcourt | Mitaines : Rachel f.

Dernière chance de se procurer une création d'ici.

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE. AU SMAQ

Concours cadeaux signés

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art du Québec. Vous pourriez gagner l'une des nombreuses créations signées, offertes par les artisans. Tirage au sort tous les jours de l'événement.

VEUILLEZ ÉCRIRE EN MAJUSCULES

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : ( ) _____

COURRIEL : _____

POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ RÉPONDRE À CETTE QUESTION :

Nommez un des artisans du Salon des métiers d'art du Québec ? _____

Le règlement du concours est disponible aux bureaux de LA PRESSE et du Salon des métiers d'art du Québec à Montréal, ainsi que sur les sites Internet lapresse.ca et salondesmetiersdart.com. Valeur totale des prix : 3300 $ Les fac-similés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin de participation imprimé à partir de la version électronique de LA PRESSE (lapressesurmonordi.ca) et du bulletin de participation disponible au lapresse.ca.

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC — SIGNÉ MÉTIERS D'ART — LA PRESSE

DeSerres

La magie des Fêtes

jusqu'au 31 décembre

Offrez la carte-cadeau pleine de créativité!

64.97 ~~79.99~~

CHEVALET EN BOIS 3 EN 1
Tableau noir, tableau pour marqueur,
5 compartiments de rangement et accessoires
DCE-2

29.97 ~~39.95~~

CUBE AMUSANT B. TIMES SQUARE
Avec musique, lumière
et bouton. Marche/Arrêt
BX1006

19.97 ~~24.99~~

TRAIN DE FERME
3 voitures de train et pièces de
cargaison amovibles. En bois
ML4545

44.97 ~~69.99~~

ENSEMBLE CHEVALET MULTI-MÉDIAS
Boîte-chevalet en bois, 12 tubes de peinture acrylique,12 tubes de peinture à l'huile, 12 tubes d'aquarelle, pinceaux et accessoires. 48 pièces
RBAM6048

149.97 ~~199.99~~

LE MARC
Chevalet d'atelier moyen
Construit en hêtre verni
MARC

29.99

ENSEMBLE COMPLET POUR CRÉATION DE BIJOUX
Inclut plusieurs accessoires en noir, blanc ou couleur métallique
DLFF-MB

299.99

CENTRE DE TRAVAIL EN L FUTURA *
Table à dessin 59 po x 59 po
R50306

*ACCESSOIRES NON INCLUS

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Malgré l'attention portée à la rédaction de cette publicité, DeSerres ne peut être tenue responsable des erreurs typographiques. Les articles peuvent différer des photos et les offres sur DESERRES.CA peuvent différer de celles en magasin.

~~26~~ 27 NOUVEAU À VAUDREUIL

~~26~~ MAGASINS AU CANADA | DEPUIS 1908

ACHETEZ EN LIGNE
DESERRES.CA

POLITIQUE

Sortie de Claude Garcia contre la fusion ADQ-CAQ

« Comme si le parti leur appartenait »

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Claude Garcia, à droite, a bondi quand il a lu que Jean Allaire soutenait que les plateformes de la CAQ et de l'ADQ étaient à 80 % identiques.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — François Legault a pris le contrôle de l'Action démocratique du Québec comme un entrepreneur achète une entreprise, déplore Claude Garcia, président de la commission politique de l'ADQ, farouchement opposé à la fusion du parti avec la coalition de l'ancien ministre péquiste.

« Ils se comportent comme si ce parti leur appartenait. Or, il appartient aux membres », lance M. Garcia, qui refuse de préciser quel serait le plan de match des opposants à la fusion, si elle était approuvée par les 2500 membres de l'ADQ.

Sursaut

M. Garcia, ancien président de Standard Life, a bondi quand il a lu dans *La Presse* que l'éminence grise de son parti, Jean Allaire, soutient que les plateformes de la CAQ et de l'ADQ sont à 80 % identiques. Lors d'un conseil général de l'ADQ, en mai dernier à Trois-Rivières, Me Allaire a fait battre sur le parquet une série de propositions jugées « subitement » trop à droite. « Me Allaire faisait tout de même partie du comité du parti qui avait approuvé les mêmes propositions quelques jours plus tôt », rappelle M. Garcia.

Or, des gens proches de M. Legault ont alors convaincu Me Allaire de recentrer le programme adéquiste. Claude Garcia réprouve plusieurs engagements de la CAQ. « En éducation, je pense comme M. Legault qu'il faut améliorer l'éducation, mais pas en augmentant le salaire des professeurs de 20 % », résume-t-il. On gèle le financement des écoles privées, qui seront sous pression à cause des salaires plus élevés dans le secteur public.

Caisse de dépôt

M. Legault veut intervenir davantage dans les décisions de la Caisse de dépôt. Or, selon M. Garcia, les interventions des gouvernements successifs ont freiné la performance de la Caisse, faisant en sorte que le rendement ne soit que de 3,7 sur 10 ans au lieu du taux de 5,9 obtenu par la caisse du Canada Pension Fund. « En 2002, on a décapité la Caisse, on a refait ça en 2009. Il y a continuellement des interventions et M. Legault propose d'aller plus loin encore, il veut transformer la Caisse en une gigantesque Société générale de financement » où les décisions d'investir seraient gérées par Investissement Québec. En entrevue à La Presse Canadienne, cette semaine, M. Legault a indiqué vouloir revoir le rôle de l'État dans l'économie en centralisant tous les pouvoirs en matière de développement économique à Investissement Québec, s'il devient premier ministre. La société d'État deviendrait un guichet unique chargé de soutenir financièrement le démarrage d'entreprises et d'attirer des entreprises étrangères.

« Comme une entreprise privée »

Selon M. Garcia, MM. Legault et Deltell ont fait bien peu de cas de la base militante adéquiste en fusionnant les deux partis. « C'est comme une prise de contrôle d'une firme privée », résume-t-il.

Il s'offusque surtout quand les dirigeants de l'ex-ADQ brandissent un avis juridique pour refuser aux adversaires de la fusion l'accès à la liste des membres du parti. « C'est ridicule de soutenir que cette liste ne peut circuler; quand il y a une course à la direction, pensez-vous que les candidats n'ont pas eu accès aux listes de membres? »

« Pourquoi nous refuse-t-on cette liste? Uniquement parce qu'ils ne veulent pas qu'on puisse joindre les membres pour influencer leur choix », accuse M. Garcia. Les membres sont appelés à se prononcer par la poste sur le projet de fusion, du 5 au 12 janvier. Le résultat sera dévoilé le 22.

L'homme d'affaires repousse d'un revers de main les attaques de Me Allaire, selon qui les adversaires de la fusion sont « une trentaine, dont la moitié n'est pas membre du parti ». « En affaires, la pire erreur est de sous-estimer l'adversaire », prévient-il.

SOLDES des Fêtes
Célébrez la saison et économisez jusqu'à 75 %
Heures d'ouverture des entrepôts pour les Fêtes : jeudi le 22 déc. et vendredi le 23 déc. 9 h à 21 h • samedi le 24 déc. de 9 h à 18 h
Service de vaisselle 'Monaco' 47 pièces pour 8 Comprend tasses et soucoupes, théière, sucrier/couvercle, légumier et plateau 139,98 Comparez à 399,99 $
Raquel Breane Jeu de 4 bols 7,50 Comparez à 21,99 $
Raquel Breane Ensemble à trempette 2 pièces, 'Christmas Cheer' 10,00 Comparez à 34,99 $
Renne plaqué argent avec 6 chandelles Hauteur totale 12 po. 19,99 Comparez à 59,99 $
Fait en Italie Verres en cristal Votre choix : 2 modèles et 5 formats 15,99 Comparez à 49,99 $
Ensemble pour le bar 16 pièces 12,50 Comparez à 34,99 $
Fait en République tchèque 'Rochelle' Verres à cognac Jeu de 4 9,99 Comparez à 34,99 $
Raquel Breane Cadre chevalet à photos Ton : expresso Peut contenir 5 photos de 8 x 10 po ou 5 x 7 po avec passe-partout – inclus 23,50 Comparez à 79,99 $ Offert aussi en noir
3 jours avant Noël
'Harman' 15 po Gant de four Jeu de 2 Offert en rouge, taupe, marine et noir 9,99 Comparez à 19,99 $
'Wilton' Presse à biscuits 14,50 Comparez à 29,99 $
Ensemble de poker 300 jetons de 11,5g de qualité professionnelle Mallette aluminium de luxe, 2 jeux de cartes, macaron Croupier et 5 dés. 23,50 Comparez à 59,99 $
'Wilton' Articles pour cuisson au four antiadhésifs Vendus séparément 7,99 à 14,99 Comparez jusqu'à 24,99 $
Wares&Wares Multicuiseur 8 pintes, 4 pièces avec cuiseur de pâtes et panier cuit vapeur 25,00 Comparez à 59,99 $
Achetez-en 1 et obtenez le 2e à 25 % de rabais*
*de même ou de valeur moindre
'Paragon' en acier inoxydable de qualité professionnelle Batterie de cuisine 12 pièces avec fond 3 épaisseurs, poignées moulées qui vont au four 199,99 Comparez à 799,99 $
Acier inox robuste Rôtissoire antiadhésive avec grille (15 x 11,5 x 3 po) 34,99 Comparez à 99,99 $
Teflon
WEXFORD STEEL
BENIX &CO.
Style de vie à bas prix.
ENTREPÔT DE MONTRÉAL 7335, boul. Décarie, angle Jean-Talon et métro Namur
ENTREPÔT DE KIRKLAND Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie
ENTREPÔT DE LAVAL Sortie Méga-Centre Notre-Dame
ENTREPÔT DE SAINT-LÉONARD 6856, rue Jean-Talon E.
Dollard des Ormeaux Galeries des Sources • Hull Les Galeries de Hull • Longueuil Place Longueuil • Joliette Les Galeries Joliette
Montréal Complexe Desjardins, Les Halles de la Gare • St-Léonard Carrefour du Nord, Centre Commercial Boul.
Inscrivez-vous à Benix.ca pour connaître nos mises à jour, nos nouveautés, nos offres promotionnelles et bien d'autres choses encore!
NOTRE GARANTIE DE PRIX Nous sommes tellement confiants que vous ne trouverez pas un article identique nulle part ailleurs pour moins cher, que si cela arrive, on vous remboursera non seulement la différence mais on vous accordera un rabais de 10 % sur ce prix*. *Le remboursement et le rabais ne s'appliquent pas aux petits appareils électroménagers. Le rabais de 10 % ne sera pas offert pour ces produits. Une preuve de prix pourrait être requise pour recevoir un remboursement et un rabais.
Les prix sont en vigueur jusqu'à samedi le 24 décembre 2011. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ces super spéciaux sont disponibles jusqu'à l'épuisement des stocks. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Bien que nous fassions l'impossible pour éviter les erreurs de typographie, advenant une erreur de prix, l'article en question sera vendu au prix correct. Le prix indiqué pour la vaisselle blanche a déjà été réduit de 20 %.

Une clinique du CHUM offre la fécondation in vitro

ÉMILIE BILODEAU

La Clinique de procréation assistée du CHUM a lancé, hier, ses nouvelles activités de fécondation in vitro. Il s'agit de la première des quatre installations publiques qui ouvriront leurs portes dans les prochains mois.

La clinique, située à la Place Dupuis dans le centre-ville de Montréal, offrait déjà des soins comme la stimulation ovarienne et l'insémination depuis le mois d'août dernier. À partir du mois de janvier, les couples pourront aussi bénéficier de services plus spécialisés, comme la fécondation in vitro.

L'investissement de 16 millions du ministère de la Santé et des Services sociaux permettra de couvrir les activités de la clinique du CHUM pour les cinq prochaines années. Les médecins prévoient y effectuer environ 15 000 cycles de fécondation in vitro par an, ce qui représente 28 000 visites sur trois ans.

« Il s'agit, sans prétention, d'une des cliniques les mieux conçues en Amérique du Nord, voire dans le monde », se réjouit le Dr Jacques Kadoch, directeur médical de la clinique de procréation assistée du CHUM.

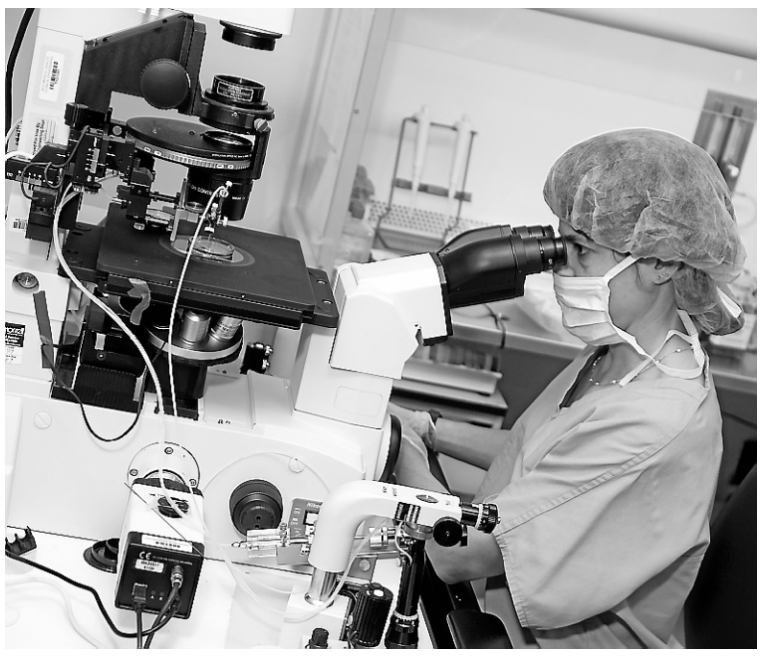

PHOTO BLOOMBERG

Les médecins prévoient effectuer 15 000 cycles de fécondation in vitro par an à la Clinique de procréation assistée du CHUM.

Privé et public

En 2010, lorsque Québec a annoncé la prise en charge des traitements de procréation assistée, le ministre Yves Bolduc avait assuré que les services seraient répartis de manière équilibrée entre les cliniques publiques et privées. Jusqu'à maintenant, le seul établissement public à offrir la fécondation in vitro était le Centre universitaire de santé McGill.

Le ministre Bolduc compte cependant remédier à cette situation dans les prochains mois. « En ce moment, c'est un tiers public, deux tiers privé. Mais le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et le CHUS [Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke] offriront des services en 2012 et le Centre hospitalier universitaire de Québec au début de 2013. Ce qui fait qu'à la fin, ce devrait être 50 % public, 50 % privé », assure-t-il.

Par ailleurs, le ministre Bolduc a confirmé que les tarifs versés aux médecins qui pratiquent dans les cliniques privées demeureraient inchangés pour les prochaines années.

« La dernière étude qui a été faite va être valable pour quelques années », a-t-il confirmé. Au départ du programme, les médecins recevaient 7100 $ lorsqu'ils pratiquaient en clinique privée. L'été dernier, le tarif a été révisé à la baisse et atteint maintenant 4600 $. Le ministre espère que les cliniques privées réaliseront ainsi des bénéfices qui tourneront aux alentours de 15 %.

L'été dernier, *La Presse* avait révélé que les cliniques privées faisaient des affaires d'or avec le programme de remboursement des traitements de la fertilité.

Le bris d'une courroie aurait été fatal à un sauveteur

Un bris d'équipement aurait causé la mort du sergent Janick Gilbert, le 28 octobre dernier, au moment où il tentait de porter secours à deux hommes en détresse sur une banquise dans le Nord canadien. Les enquêteurs revoient en détail le processus de sauvetage de l'armée pour déterminer si les sauveteurs disposent d'un matériel adéquat.

Dans leur rapport préliminaire rendu public hier, les enquêteurs constatent que la combinaison étanche utilisée par le militaire de 34 ans pour se protéger des eaux glaciales n'était pas « optimisée ». La courroie retenant tout son matériel de survie a été arrachée lors de son parachutage, laissant le sergent Gilbert à lui-même pendant cinq heures dans une mer agitée, couverte de frasil et d'imposants blocs de glace.

Jusqu'à présent, l'enquête s'est surtout penchée sur l'équipement du militaire, mais les enquêteurs ont décidé d'élargir leurs vérifications. « On fait un audit sur tout, de l'entraînement des techniciens en recherche et sauvetage à l'équipement qu'il portait, en passant par la prise de décision d'effectuer un saut en parachute », a indiqué le responsable de l'enquête dont le rapport final doit être diffusé d'ici le mois d'octobre prochain.

– Pierre-André Normandin

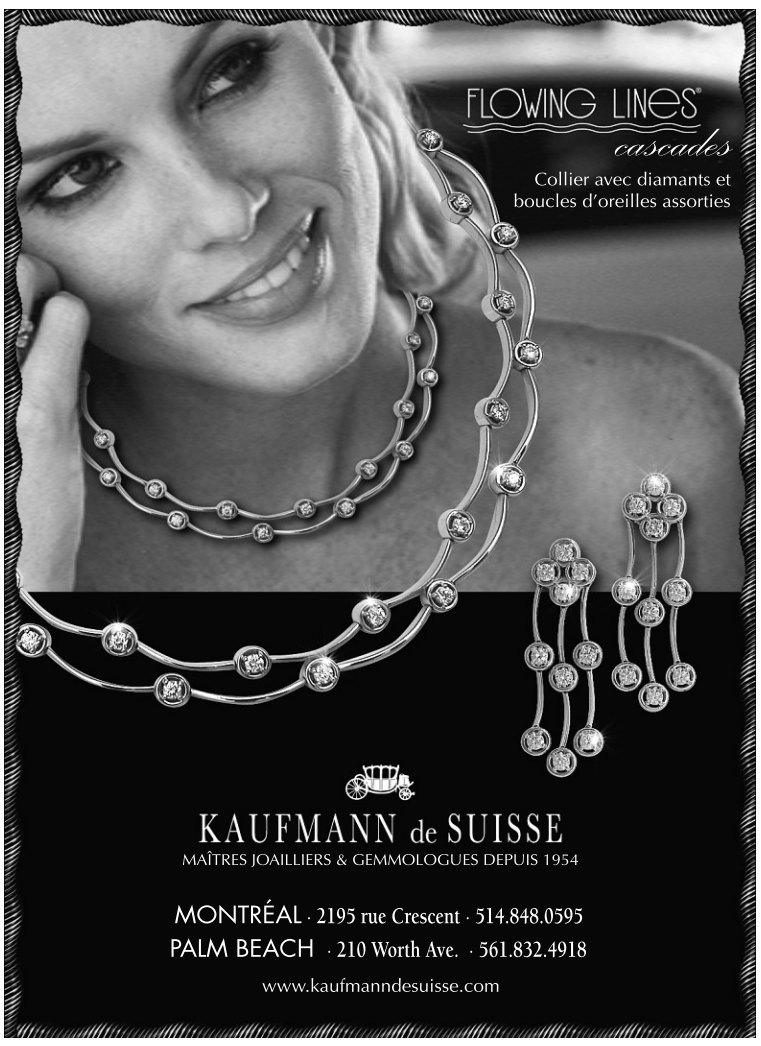

Jeudi 22 décembre

Aubaine du jour

Tant qu'il y en aura.

40% DE RABAIS

Montres CITIZEN, SEIKO, BULOVA, PERRY ELLIS et TIMEX

Y compris les modèles Ironman.

Notre photo : Ord. 225 $ à 395 $

SOLDE : 135 $ à 237 $

Exceptions : modèle CA0220-57E de Citizen et articles « Offre spéciale du fabricant ».

Magasinez en ligne.

Et notre meilleure offre beauté des fêtes : la carte BEAUTÉ

Du 22 au 24 décembre

LA CARTE-BEAUTÉ

OBTENEZ-LA! Avec tout achat de 50 $ ou plus* de produits de beauté ou de parfums, recevez LA CARTE BEAUTÉ.
UTILISEZ-LA! Économisez 15 $ sur votre prochain achat de 75 $ ou plus* de produits de beauté ou de parfums†.
CONSERVEZ-LA! De nouveaux RABAIS BEAUTÉ seront appliqués à votre carte tout au long de la période des fêtes††.

la Baie

Vous aimeriez connaître à l'avance nos Aubaines du jour? Inscrivez-vous à labaie.com pour recevoir notre infolettre!

*Avant taxes. †Offre valide du 22 au 24 décembre 2011, en magasin seulement. Cette offre ne peut être combinée avec aucun autre rabais, bon ou offre promotionnelle. ††Chaque rabais beauté est valide pour une durée limitée. Un achat minimum est requis. Conditions complètes à labaie.com/lacartebeaute

Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Achats personnels en magasin seulement. Précisions en magasin.

MONTRÉAL PLUS

RED LIGHT

Québec autorise la démolition des édifices abandonnés

KARIM BENESSAIEH

Les jours sont comptés pour les édifices délabrés du boulevard Saint-Laurent, entre le Monument-National et le Café Cléopâtre. Québec a autorisé leur démolition hier matin.

Le ministère de la Culture y met essentiellement deux conditions. Les pierres de façade devront être démontées une à une, numérotées, entreposées et réutilisées pour un projet futur de leur propriétaire, la Société de développement Angus (SDA). Les travaux ne devront en aucun cas « fragiliser la structure du Monument-National, qui est un monument historique », a précisé la porte-parole Annie LeGruiec.

La décision de la ministre Christine St-Pierre a été communiquée dans la journée à l'arrondissement de Ville-Marie, qui en a avisé la SDA.

« Un devis détaillé décrivant clairement la méthode de démolition des bâtiments [...] devra être réalisé par un architecte spécialisé en conservation des bâtiments anciens, appuyé au besoin par un ingénieur en structures », a précisé l'arrondissement par communiqué.

Tous les devis et relevés devront être approuvés avant les travaux. La SDA, devenue Gestion Saint-Laurent Angus, a l'obligation de terminer les travaux d'ici trois mois.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les édifices voisins du Monument-National, classé monument historique, tombent littéralement en ruine et ont été graduellement condamnés. Le Monument-National s'est par ailleurs plaint des désagréments causés à sa clientèle par le périmètre érigé depuis trois semaines.

Des exceptions

Deux édifices échapperont au pic des démolisseurs. Celui qui est le voisin direct du Monument-National, à l'adresse civique 1186-1188 – qui n'est en fait qu'une façade consolidée par des barres de métal –, restera en place. L'autre édifice sauvegardé est à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, au nord du Café Cléopâtre, à l'adresse 1246-1250. C'est le seul qui ait été entretenu depuis deux ans; il abrite le bureau de chantier du 2-22, construit en face.

Les autres édifices, du 1190 au 1220, boulevard Saint-Laurent, avaient été achetés au début de 2010 par la Société de développement Angus pour 7 millions, dans le cadre d'un projet conçu par la Ville de Montréal, le Quadrilatère Saint-Laurent. Le projet est tombé à l'eau en mai dernier, devant le refus du propriétaire du Café Cléopâtre d'être exproprié.

Abandonnés depuis deux ans, sans chauffage, les édifices tombaient littéralement en ruine et ont été graduellement condamnés. Le Monument-National, comme l'a rapporté *La Presse* hier matin, s'est par ailleurs plaint des problèmes d'humidité au sous-sol, des risques d'infiltration et des désagréments causés à sa clientèle par le périmètre érigé depuis trois semaines.

Ce périmètre, instauré le 2 décembre dernier à la suite de rapports alarmants, sera maintenu « jusqu'à nouvel ordre », précise l'arrondissement. Une partie du trottoir et une voie sur le boulevard Saint-Laurent resteront fermées, tout comme la rue Clark, à l'arrière des édifices délabrés.

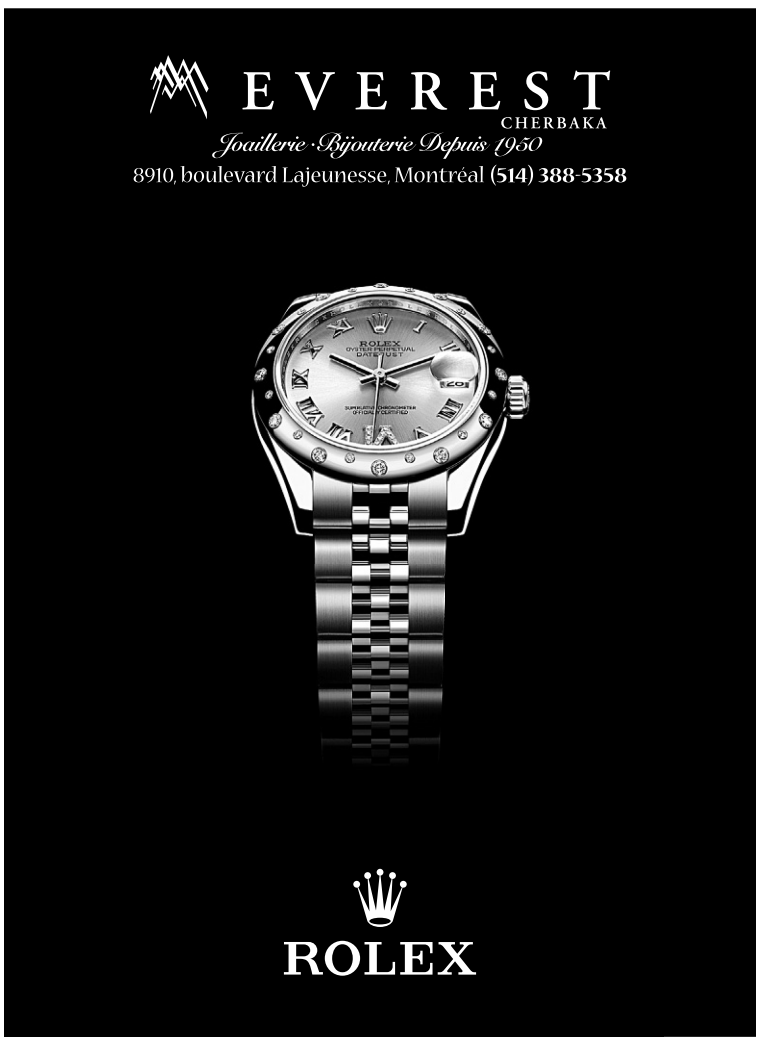

Montréal continuera à faire affaire avec Accurso

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Ville de Montréal continuera à accorder des contrats à l'entrepreneur Tony Accurso, malgré la condamnation pour fraude fiscale de deux de ses entreprises. Possédant une licence distincte, sa firme Louisbourg SBC ne figure pas sur la liste noire de la Régie du bâtiment.

Faisant actuellement affaire avec 11 entreprises condamnées pour fraude fiscale, l'administration Tremblay a annoncé en conférence de presse, hier, qu'elle comptait annuler seulement trois contrats pour se conformer à la nouvelle loi interdisant de leur accorder des contrats publics. Les trois contrats ont été confiés à la même entreprise, Construction Soter, qui perd ainsi 1,8 million.

Montréal compte maintenant demander à la Régie du bâtiment si elle peut maintenir 39 autres contrats confiés à des entreprises figurant sur sa liste noire. La Ville considère qu'annuler ces mandats, d'une valeur totale de 65,1 millions, coûterait inutilement cher en raison de l'avancement des travaux ou mettrait en danger la sécurité publique.

Zone grise

L'élu responsable des infrastructures, Richard Deschamps, a confirmé du même souffle qu'une firme de Tony Accurso, Louisbourg SBC, pourrait continuer à obtenir des contrats. « Une vérification a été faite auprès de la Régie et on nous dit que l'entreprise n'a pas de licence restreinte. Moi, je me conforme à la loi », a simplement dit M. Deschamps.

Dans une lettre de la Régie distribuée aux médias, on peut lire : « La licence [de Louisbourg SBC] ne fait l'objet d'aucune restriction aux fins de l'obtention d'un contrat public puisqu'elle-même et ses dirigeants actuels satisfont, selon nos informations, aux exigences de la Loi sur le bâtiment. »

Vérification faite au registre des entreprises, Louisbourg SBC est une société en commandite associée à Simard-Beaudry Construction et à Construction Louisbourg. Richard Deschamps a reconnu qu'un « certain nombre » d'entreprises travaillant pour la Ville se trouvent dans cette zone grise, sans en dévoiler le nombre.

Alex Norris, conseiller de la deuxième opposition, estime que la Ville aurait pu éviter de se placer dans une telle situation délicate. « Nous n'aurions pas eu ce dilemme si l'administration Tremblay avait fait preuve de plus de jugement depuis le départ. On avait la possibilité d'exclure des contrats les entreprises avec des feuilles de route douteuses. »

S.O.S. pour les femmes enceintes

La Fondation OLO, qui aide les démunies, ne satisfait pas à la demande

MARIE ALLARD

« Je me prive de boire du lait pour en donner à mes enfants », dit Patricia Brown, de Pointe Saint-Charles, son dernier-né de 4 mois sur les genoux. « À presque 7$ pour quatre litres, c'est trop cher. » Seule exception: pendant ses quatre grossesses, Mme Brown a pu consommer tout le lait qu'il lui fallait.

C'est grâce à la Fondation OLO, qui remet gratuitement aux femmes enceintes sous le seuil de faible revenu des œufs, du lait et du jus d'orange (OLO). « J'ai été choyée, témoigne la mère, en couvant des yeux son petit Léo Patrick. Ça donne de beaux enfants ! »

Faute de ressources suffisantes, OLO n'arrive pas à aider toutes les femmes enceintes dans le besoin. Le problème est particulièrement criant à Montréal, où 50 % des responsables d'OLO dans les CLSC ne sont « pas en mesure de répondre à toute la clientèle admissible », selon une évaluation récente. Dans l'ensemble du Québec, 12,7 % des responsables sont dans cette situation crève-cœur.

« À Montréal, c'est plus qu'un enfant de 0 à 5 ans sur trois qui vit sous le seuil de faible revenu, indique Élise Boyer, directrice générale d'OLO. Les besoins sont tellement grands que les établissements doivent cibler l'extrême vulnérabilité, à l'intérieur de la vulnérabilité. »

Hausse des demandes à Montréal-Nord

C'est le cas du CLSC de Montréal-Nord, où de plus en plus de familles ayant immigré récemment s'installent, avec un budget serré. À cause d'un fort volume de demandes au cours de l'automne, ce CLSC a dû se résoudre à n'offrir de l'aide alimentaire aux femmes enceintes pauvres qu'à partir de leur 20e semaine de grossesse. Huit semaines plus tard que prévu.

D'autres critères de sélection ont été ajoutés, si bien qu'on a donné la priorité aux futures mères sans diplôme, sans réseau social adéquat, particulièrement jeunes ou âgées ou en mauvaise santé. « Un bon nombre de femmes enceintes ont été refusées », dit Karine Timmons, coordonnatrice d'OLO au CLSC de Montréal-Nord.

Un peu partout au Québec, avoir obtenu un diplôme secondaire élimine la chance d'avoir droit aux œufs, au lait et au jus d'orange, ce que Mme Boyer regrette. « Notre premier objectif, c'est que l'enfant naisse avec un poids santé et à terme, souligne-t-elle. Le fait que la maman ait terminé sa 5e secondaire, ça lui donne plus de chances de s'en sortir à long terme. Mais elle est enceinte maintenant, le poids du bébé se joue maintenant, et c'est maintenant qu'elle n'a pas d'argent. »

Après la naissance

Au total, des aliments d'une valeur de 2,5 millions par an sont donnés à quelque 13 000 femmes enceintes pauvres par l'entremise d'OLO. C'est payé par la Fondation OLO et le Programme canadien de nutrition prénatale, tandis que la Fondation Marcelle et Jean Coutu fournit des vitamines prénatales.

Mais il en faudrait plus, surtout qu'OLO veut étendre son action à la période postnatale. L'évaluation récente a révélé que 72 % des responsables d'OLO poursuivent la distribution d'aide alimentaire après l'accouchement, même si ce n'est pas prévu. « Les gens des établissements ne veulent pas rompre le lien, explique Mme Boyer. Ils veulent soutenir l'allaitement. »

Patricia Brown a reçu les œufs, le lait et le jus d'orange jusqu'à un mois et demi après la naissance de son dernier. « Ça m'a beaucoup aidée, souligne-t-elle. C'est le seul de mes enfants que j'ai réussi à allaiter. C'est ma joie, comme mère. »

Patricia Brown a reçu de l'aide la Fondation OLO pendant ses quatre grossesses. PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

DEPUIS 1811
BOWRING
CÉLÈBRE SES 200 ANS
Le plaisir d'offrir
Journées d'appréciation des clients
Vendredi et samedi
Recevez un 20 %* de rabais additionnel sur le dernier prix étiqueté
Cadeaux pour tous les goûts
Lampes-tempête Shalia Jeu de 3 — Comp. à 44,99 $ 29,99 $
Bougeoirs Ambiance 2 unités — 12 po haut / 14 po haut — Comp. à 39,99 $ 24,99 $
Bougeoirs Alannah pour mini bougie — 3 po haut / 4 po haut / 6 po haut — Comp. jusqu'à 19,99$ 5,99 $ à 9,99 $
Lampe-tempête Thomas 12 po haut — Les accessoires se vendent séparément — Comp. à 49,99 $ 29,99 $
Coffret à bijoux Melissa 10 x 6 x 5 po haut — Comp. à 125 $ 79,99 $
Flacons à parfum Lauren et Audrey — Comp. à 34,99$ à 59,99$ 19,99 $ à 24,99 $
Athena Vase et Bol 16 po haut / 12 po dia — Comp. à 79,99 $ 64,99 $
Lampes-tempête et bougeoirs 'Royale' — Les accessoires se vendent séparément 59,99 $ à 99,99 $
Verres à pied ou verres pour le bar Cremona Jeu de 4 — Comp. à 65 $ 29,99 $
Caquelon pour brie Petite Maison — Comp. à 17,99 $ 14,99 $
Seau à glace ou grands verres à whisky Cheers de Mikasa – jeu de 4 — Comp. à 60 $ 39,99 $
Verres à pied et verres pour le bar Cheers de Mikasa – jeu de 4 — Comp. à 60 $ 39,99 $
GAGNEZ une carte-cadeau Bowring au montant de 200$
Tirage hebdomadaire. Visitez un magasin près de chez vous. Aucun achat requis. Le concours se termine le 31 décembre 2011.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Jusqu'à l'épuisement des stocks. Certains produits peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. *Cette promotion ne peut pas être combinée à d'autres promotions ou coupons-rabais. Ces rabais ne s'appliquent pas aux cartes-cadeaux, aux achats antérieurs ni à l'ornement 'Rêve'. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur. L'appréciation des clients – 20 % de rabais valide vendredi le 23 décembre et samedi le 24 décembre 2011.
CARTE-CADEAU
Toujours le cadeau idéal disponible en plusieurs coupures
Carrefour Laval — 3035, boul. le Carrefour — LAVAL — 450.681.0575
Riocan Centre Kirkland — 3252, rue Jean-Yves — KIRKLAND — 514.693.1086
Quartier Dix-30 — 9415, boul. Leduc — BROSSARD — 450.445.8015
Brossard Mail Champlain — 2151, boul. Lapinière — BROSSARD — 450.672.1610
Place Ste Foy — 2450, boul. Laurier — STE-FOY — 418.658.5116
Complexe Les Ailes — 677, rue Sainte-Catherine — MONTRÉAL — 514.845.6209
Une entreprise entièrement canadienne depuis 1811
BOWRING.COM

MONDE

PHOTO AHN YOUNG-JOON, AP

Le changement de garde à Pyongyang inquiète les puissances régionales et plus particulièrement le voisin sud-coréen. Hier, le nouveau leader Kim Jong-un était sur tous les écrans d'une boutique de Séoul.

Hommage massif à Kim Jong-Il

D'APRÈS L'AFP

SÉOUL — La Corée du Nord a affirmé que cinq millions de citoyens chagrinés avaient rendu hommage à leur dirigeant défunt Kim Jong-il laissant le monde s'interroger sur les capacités et ambitions de son fils et successeur.

La télévision du régime communiste diffusait hier le long défilé d'officiels civils et militaires venus s'incliner devant leur chef au mausolée Kumsusan de Pyongyang, et serrer la main de Kim Jong-un, jeune héritier propulsé à la tête du pays.

Portant un costume sombre à col Mao, le nouveau numéro un a été filmé en pleurs devant la dépouille de son père, allongé dans un cercueil de verre entouré de « Kimjongilia », fleurs baptisées du nom de l'ex-homme fort.

Les images montraient aussi des foules en larmes et des officiers sanglotant, sous la neige tombée hier sur le pays, sur fond de musique funèbre ponctuée d'interprétations de *l'Internationale* par un orchestre militaire.

« Entre le 19 décembre à midi, lorsque la triste nouvelle de la mort de Kim Jong-il a été annoncée, et le jour suivant à midi, un total de plus de cinq millions de citoyens de Pyongyang se sont rendus devant les statues et portraits » du chef disparu, a affirmé l'agence de presse officielle, KCNA.

Cette estimation concernant la seule capitale représente plus d'un cinquième de la population totale de la Corée du Nord (24 millions d'habitants).

Quelques centaines de Coréens expatriés ont par ailleurs présenté leurs respects au défunt en Chine et au Japon.

Les médias nord-coréens continuaient de célébrer le « grand et respecté camarade » Kim Jong-un, troisième représentant de la dynastie communiste fondée par son grand-père Kim Il-sung et désigné dès l'annonce de la mort de son père, lundi, comme le nouveau dirigeant.

2 NUITÉES ET 2 JOURS DE SKI POUR 2 À SUGARLOAF DANS LE MAINE

SUGARLOAF

ÉCONOMISEZ 56%

465$ VALEUR DE 1062 $

PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS RIVAGE À BASE DE MINÉRAUX DE LA MER MORTE

ÉCONOMISEZ 50%

35$ VALEUR DE 70 $

RIVAGE® Minéraux Naturels de la Mer Morte

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES DÈS MAINTENANT SUR LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

LE RENARD.CA LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE .CA

Révolte de villageois en Chine

Les autorités lâchent du lest

D'APRÈS L'AFP

WUKAN — Les autorités chinoises ont fini par lâcher du lest face à la rébellion des habitants d'un village du sud de la Chine excédés par les expropriations, en allégeant la présence policière et en promettant hier de libérer trois meneurs de la révolte.

Cette volte-face, après plus de 10 jours de blocus du gros bourg de Wukan, montre que le pouvoir s'inquiète du bruit que fait dans le pays ce soulèvement et qu'il redoute une possible contagion à d'autres villes, notamment dans le Sud manufacturier où de graves conflits sociaux ont éclaté au cours des derniers jours.

Les 13 000 citoyens de Wukan, sur la côte de la province méridionale du Guangdong, avaient obtenu que leurs représentants puissent s'entretenir hier avec Zhu Mingguo, un responsable local du Parti communiste.

Cela avait conduit les habitants, qui accusent leurs cadres communistes locaux de corruption, à reporter une marche prévue ce même jour.

Le résultat de l'entrevue a été annoncé par le porte-parole des habitants Lin Zulian. « Les trois vont être libérés l'un après l'autre aujourd'hui et demain », a déclaré hier M. Lin, qui a confié être « très satisfait ».

« Ce n'est pas une victoire mais un début de victoire », a estimé M. Lin.

Selon lui les autorités communistes ont également promis de rendre au village, à une date non précisée, le corps d'un autre des meneurs de la révolte, Xue Jinbo, mort récemment en détention.

Les villageois de Wukan accusent la police d'avoir battu à mort Xue Jinbo, qui avait pris la tête de manifestations ayant dégénéré en violences en septembre contre des expropriations.

Les autorités ont affirmé que l'homme était mort d'une « défaillance cardiaque » à l'âge de 42 ans.

Les forces de sécurité, qui maintenaient un blocus depuis plus de 10 jours autour de Wukan, ont levé certains de leurs barrages.

Les habitants de Wukan sont en révolte ouverte contre les autorités pour demander des réparations après des saisies de terres qu'ils jugent illégales.

En dépit de la censure, ce soulèvement est très suivi sur les sites de microblogues en Chine.

Selon M. Lin, Zhu Mingguo a promis que les villageois de Wukan recevraient des compensations pour les terres saisies, même si le responsable communiste n'est pas entré dans les détails.

EN BREF

RDC : Tshisekedi prêtera serment, des violences dénoncées

Autoproclamé « président élu » de la RDCongo après avoir rejeté les résultats de la présidentielle, l'opposant Étienne Tshisekedi garde le cap. Sa « prestation de serment » aura lieu demain à Kinshasa au stade des Martyrs, le plus grand de la ville avec 80 000 places, trois jours après l'investiture du président réélu Joseph Kabila. Par ailleurs, au moins 24 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres ont été arrêtées « arbitrairement » par les forces de sécurité, depuis l'annonce des résultats provisoires le 9 décembre, a annoncé hier l'ONG Human Rights Watch. « Les forces de sécurité ont tiré sur des petites foules, apparemment pour empêcher la tenue de manifestations contre le résultat de l'élection », affirme dans un communiqué Anneke Van Woudenberg, enquêtrice pour l'Afrique à HRW. – AFP

COINCÉ À WASHINGTON, OBAMA FAIT SES EMPLETTES...

PHOTO KEVIN LAMARQUE, REUTERS

Accompagné de son chien Bo, le président des États-Unis Barack Obama s'est mêlé à ses compatriotes hier dans un centre commercial de la région de Washington, faisant quelques courses de Noël, en plein blocage fiscal avec les républicains du Congrès. Sa femme Michelle et leurs deux filles sont à Hawaii, archipel natal du président. Il y passe d'habitude la période des Fêtes et avait prévu de s'y rendre la fin de semaine dernière. M. Obama est jusqu'ici resté à Washington pour exiger de ses adversaires républicains qu'ils prolongent des allègements fiscaux pour 160 millions de salariés.

BOMBAY®

DERNIÈRE MINUTE
Idées-cadeaux

Coffret à bijoux Morgan
SOLDE 99 $
COUR. 169 $

Boîte à bijoux miroitante Glamour
SOLDE 69 $
COUR. 119 $

N'oubliez pas! La carte-cadeau Bombay est toujours le cadeau idéal pour chaque personne sur votre liste!

Vide-poche Stanton
SOLDE 39 $
COUR. 69 $

Coffret de bureau Astor
SOLDE 79 $
COUR. 129 $

Cube à photos Classique
SOLDE 25 $
COUR. 49 $

Le Coffret à souvenirs
SOLDE 49 $
COUR. 89 $

Dames chinoises
SOLDE 49 $
COUR. 89 $

BOMBAY
RECEVEZ UN ORNEMENT GRATUIT**
AVEC TOUT ACHAT DE CARTES-CADEAUX

Consultez notre GUIDE CADEAUX en ligne sur bombay.ca

Guide CADEAUX 2011

Décarie, coin Jean Talon 514 341 4927
Le Carrefour Laval 450 978 5362
Centre Rockland 514 344 4688
Kirkland 514 428 0606
Les Galeries d'Anjou 514 352 7696
Place Rosemère 450 979 2772
Place Ste-Foy 418 651 7664
Quartier Dix30 450 462 2535
Carrefour Champêtre 450 534 0611

www.bombay.ca

*Le rabais s'applique aux prix courants. **Offre valide seulement sur les ornements destinés à cet événement. Choix parmi 5 styles. Les styles varient d'un magasin à l'autre. Aucun autre ornement ne peut être substitué à ce cadeau publicitaire.

LE TOUR DU GLOBE

MEXIQUE

Détention prolongée pour une Canadienne

Une Canadienne détenue à Mexico parce qu'elle aurait participé à un complot impliquant l'un des fils de Mouammar Kadhafi devra rester en prison pendant encore 40 jours. Le père de Cynthia Vanier, John MacDonald, a annoncé que les autorités mexicaines avaient prolongé le séjour de sa fille derrière les barreaux même si aucune accusation n'a été déposée contre elle. – PC

SYRIE

« Massacres » dénoncés

L'opposition syrienne a appelé à une réunion d'urgence de la Ligue arabe et du Conseil de sécurité, faisant état de 250 morts en 48 heures dans des « massacres » qu'aurait perpétrés le régime, à la veille du début de la mission d'observateurs arabes censés mettre fin aux violences. Selon l'ONU, la répression a fait plus de 5000 morts depuis mars. — AFP

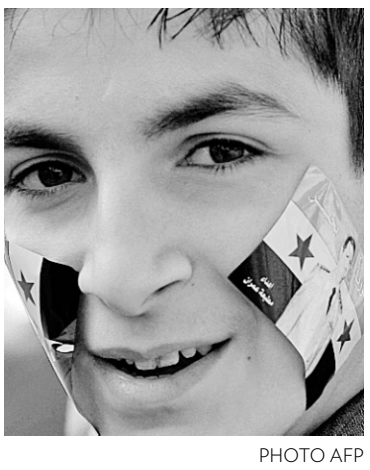

PHOTO AFP

Un jeune partisan de Bachar al-Assad, hier à Damas.

ESPAGNE

Mariano Rajoy au pouvoir

Mariano Rajoy, nouveau chef du gouvernement espagnol de droite, a pris ses fonctions, nommant un ancien de la banque Lehman Brothers (Luis de Guindos) comme ministre de l'Économie, afin de mener un programme d'austérité et de réformes destiné avant tout à rassurer les marchés. M. Rajoy a prêté serment dans la matinée devant le roi Juan Carlos. – AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

40

Le gouvernement japonais a présenté un nouvel échéancier de travaux pour la centrale accidentée de Fukushima prévoyant un démantèlement s'étalant sur une durée de 40 ans, compte tenu de l'état désastreux des lieux et des techniques nouvelles nécessaires. « Le travail se fera en plusieurs étapes », a expliqué Goshi Hosono, ministre chargé de l'accident. – AFP

PHOTOS MIKHAIL METZEL, AP / ALEXEY DRUZHININ, AFP

À 2 h 30 dans la nuit de mardi à hier, une centaine de journalistes et supporteurs ont accueilli Alexeï Navalny à sa sortie de prison. Le blogueur anticorruption n'entend pas participer à un scrutin tant que le régime de Vladimir Poutine (à droite) aura la mainmise sur le processus électoral.

La nouvelle coqueluche de l'opposition russe libérée

Son slogan appelant à voter « pour n'importe quel parti, sauf le parti des bandits et des voleurs » a fortement contribué à la débâcle de la formation de Vladimir Poutine aux législatives du 4 décembre. Hier, le blogueur anticorruption Alexeï Navalny a recouvré la liberté après 15 jours de détention. Pour la nouvelle coqueluche de l'opposition russe, la lutte contre le régime Poutine ne fait que commencer.

FRÉDÉRICK LAVOIE

COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — « Ce qui est arrivé est extraordinaire. Nous avons été emprisonnés dans un pays et en sortant, nous nous sommes retrouvés dans un autre ! »

Lorsque Alexeï Navalny et une dizaine d'autres manifestants ont été jetés en prison au lendemain des législatives, le mouvement de contestation contre les résultats « frauduleux » du scrutin n'était encore qu'embryonnaire. En recouvrant la liberté hier, ils sont revenus dans un monde où le pouvoir de Vladimir Poutine était plus ébranlé que jamais en une décennie. Et cela, c'est un peu grâce à lui.

À peine 6 % des Russes (et 15 % des Moscovites) le connaissent, mais le surnom qu'il a collé à Russie unie est désormais ancré dans le vocabulaire de tous les détracteurs du système Poutine : « Le parti des bandits et des voleurs. » Même les partis de l'opposition qui siègent au Parlement, habituellement plus ou moins loyaux envers le régime qui les nourrit, ont utilisé à souhait ce slogan pour leur campagne électorale.

Vingt-quatre heures après le scrutin, Alexeï Navalny haranguait la foule de quelques milliers de citoyens venus manifester dans le centre de Moscou pour dénoncer les fraudes électorales, qui avaient permis selon eux à Russie unie de conserver de justesse sa majorité à la Douma (Chambre basse). À la fin du rassemblement, le juriste de 35 ans a été arrêté pour ne pas s'être soumis aux ordres de la police, lorsqu'il marchait avec des partisans vers une station de métro. Les autorités, qui absorbaient encore la surprise d'un tel réveil populaire après des années d'apathie politique, y ont vu une tentative de déstabilisation.

À 2 h 30 dans la nuit de mardi à hier, ils étaient une centaine de journalistes et supporteurs à être venus accueillir Navalny à sa sortie de prison. Près de 6000 internautes regardaient également l'événement en direct, relayé par un vidéaste amateur. Les télévisions officielles, étroitement contrôlées par le Kremlin, n'en ont pas glissé un mot, comme elles ne l'invitent jamais sur leur plateau.

Un nationaliste

Pourtant, au cours de la dernière année, Alexeï Navalny est devenu un incontournable de l'opposition russe. S'il ne fait pas l'unanimité en raison de ses convictions nationalistes, il est encensé pour la lutte acharnée contre la corruption qu'il mène, ciblant particulièrement les entreprises et institutions publiques, peu portées sur la transparence.

Pendant son séjour derrière les barreaux, ses fans ont lancé une pétition sur l'internet pour qu'il affronte Vladimir Poutine à la présidentielle de mars prochain. Une militante écologiste connue a également demandé au parti libéral Iabloko – dont Navalny a été exclu en 2004 pour « nationalisme » – d'en faire son candidat.

Mais en recouvrant la liberté, le principal intéressé a bien fait comprendre qu'il n'entendait pas participer à un scrutin tant que le régime Poutine aurait la mainmise sur le processus électoral et pourrait disqualifier des candidats pour des raisons « techniques ». « L'une de nos exigences devra être qu'il y ait une nouvelle présidentielle libre. Et à cette élection, plusieurs personnes vont participer, dont moi probablement », a-t-il simplement indiqué.

En attendant, Navalny appelle les électeurs à conserver la même stratégie que pour les législatives : voter pour n'importe quel candidat sauf Poutine.

MALAISE À LA DOUMA

Hier, la nouvelle Douma issue du scrutin du 4 décembre s'est réunie pour la première fois. Signe du malaise postélectoral, la session a été inaugurée par le doyen des députés et non pas, comme le veut la tradition, par le président de la Commission électorale centrale, Vladimir Tchourov, considéré par l'opposition comme le chef d'orchestre des fraudes électorales. Les partis de l'opposition avaient menacé de quitter la salle si Tchourov se présentait à la séance. Le nouveau président de la Douma et ex-chef de l'administration présidentielle, Sergueï Narychkine, a promis que la Chambre basse serait désormais « un bon endroit pour les débats les plus sérieux et concrets ». Il a ainsi fait écho aux déclarations de son prédécesseur, Boris Gryzlov – aussi proche de Poutine –, qui a déjà affirmé que le Parlement n'était « pas une place pour la discussion ». Aujourd'hui, le président Dmitri Medvedev présentera son quatrième et dernier discours annuel devant les parlementaires. Selon des sources citées par les médias russes, il devrait notamment promettre une plus grande participation de la société civile dans le processus démocratique. — Frédérick Lavoie, collaboration spéciale

Ne manquez pas nos

SUPER AUBAINES D'APRÈS NOËL

samedi dans LA PRESSE

VOYAGE

CE SAMEDI

VACANCES SACRÉES AU NÉPAL ET AU TIBET

Tous les samedis dans LA PRESSE

EN BREF

200 otages détenus par les pirates somaliens

Les responsables de l'opération antipiraterie de l'Union européenne, Atalante, ont qualifié de « tragédie humanitaire » le sort des 200 marins retenus actuellement en otages par les pirates somaliens, parfois depuis des mois. Dans un message de soutien publié à l'approche des Fêtes, Atalante regrette que le sort des membres d'équipage des navires marchands pris en otages « ne retienne pas souvent l'attention ». Selon ses données, « 199 hommes et 1 femme sont actuellement détenus par les gangs de pirates ». — AFP

PAKISTAN

Une chanson anti-islamiste fait un carton

Trois Pakistanais font fureur sur l'internet. Ils ont réalisé un clip musical qui ridiculise ceux que personne n'ose critiquer : les islamistes et les militaires.

EMMANUEL DERVILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

ISLAMABAD — C'est le tube du moment au Pakistan. *Aalu Anday* (Des patates et des œufs) est l'œuvre de trois garçons de Lahore. En l'espace de quelques semaines, le clip a été vu plus de 500 000 fois sur YouTube.

À l'écran, Ali, 27 ans, Daniyal, 23 ans, et Hamza, 16 ans, ressemblent à des enfants sages dans leur uniforme d'écolier. Mais en trois minutes, ils brocardent les mollahs, les terroristes islamistes et l'armée. Un comble dans ce pays qui a peur de les critiquer. Depuis, le groupe fait la une des médias. Ali, chanteur, n'en revient pas. Ce jeune homme mince, cheveux noirs et barbe de trois jours, nous reçoit en tongs et t-shirt Guns N' Roses. Producteur dans une chaîne locale, il vit chez ses parents.

Il y a quatre ans, il a fondé Beyghairat Brigade, la brigade des sales gosses. « Je voulais me moquer de ceux que l'on surnomme la Ghairat Brigade, la brigade de l'honneur, indique-t-il. Cette expression désigne les militaires, les islamistes et les analystes politiques qui donnent des leçons de morale. Ils répètent que l'Inde et les États-Unis sont nos ennemis. Qu'il faut se préparer à faire la guerre. Si la situation économique est mauvaise, c'est à cause d'eux. Le budget de la Défense est si élevé que notre pays s'appauvrit. »

La chanson tourne en dérision les théories conspirationnistes selon lesquelles la CIA et le lobby juif sont responsables de tous les maux du pays. Elle s'étonne de la popularité de Mumtaz Qadri, policier qui a assassiné Salman Taseer, gouverneur de la province du Penjab, parce qu'il appelait à une réforme de la loi du blasphème, censée protéger l'honneur de Mahomet.

Fracture

L'impertinence de Beyghairat Brigade illustre le conflit entre libéraux et conservateurs. Chaque camp tente de faire prévaloir ses opinions dans les médias. Alors que les libéraux réclament une société laïque respectueuse des minorités et une relance du processus de paix avec New Delhi, les conservateurs veulent islamiser davantage le droit. Ils rejettent le dialogue avec l'Inde, accusée d'être antimusulmane. Les chaînes diffusent des émissions religieuses dans lesquelles de prétendus experts répètent que l'islam est supérieur aux autres religions.

La fracture entre libéraux et conservateurs est visible jusque dans la Constitution. L'article 36 garantit aux minorités religieuses la protection de l'État, tandis que l'article 41 indique que seul un musulman peut être élu président. Fondé en 1947 après l'indépendance, le Pakistan est une république islamique. Mais la Constitution ne précise pas quelle interprétation de la religion doit prévaloir.

Depuis la mort de Salman Taseer, les libéraux ont peur de s'exprimer. Quand Beyghairat Brigade a diffusé la chanson sur YouTube, les trois musiciens étaient terrifiés. À la fin du clip, le groupe brandit un panneau : « Si vous voulez que je me fasse tuer, faites circuler cette chanson ! » Ali confie : « Je fais attention à ce que je dis. J'évite de critiquer les islamistes devant des gens que je ne connais pas. » Libéraux et conservateurs ne se côtoient pas tant leurs avis divergent. Les premiers sont perçus comme des traîtres à la nation. Les seconds comme des gens violents et intolérants.

Pourtant, la brigade des sales gosses n'a pas été menacée. La chanson amuse trop les Pakistanais. « Les gens aiment ce qu'on fait, estime Ali. Je suis convaincu que les Pakistanais n'adhèrent pas au discours des conservateurs. » Signe que les libéraux peuvent l'emporter ?

PHOTO EMMANUEL DERVILLE, COLLABORATION SPÉCIALE

Ali, 27 ans, a fondé le groupe pakistanais Beyghairat Brigade (la brigade des sales gosses) il y a quatre ans. « Je voulais me moquer de ceux que l'on surnomme la Ghairat Brigade, la brigade de l'honneur. Cette expression désigne les militaires, les islamistes et les analystes politiques qui donnent des leçons de morale. »

PROTÉGER LES ÉGLISES À NOËL

Les autorités pakistanaises vont déployer des centaines de policiers, dont des tireurs d'élite, autour des églises le week-end prochain pour éviter toute attaque contre la minorité chrétienne à l'occasion des célébrations de Noël, a annoncé hier la police. La plupart des chrétiens pakistanais, minorité représentant à peine 3 % de la population, vivent dans la région de Lahore (dans l'Est), capitale culturelle du pays, où 433 églises sont recensées selon la police. « Nous allons déployer 2500 policiers, dont des tireurs d'élite, pour les protéger à Noël », a déclaré un porte-parole de la police locale, Nayab Haider. Plusieurs attaques interconfessionnelles ont été perpétrées au cours des dernières années à Lahore, attribuées aux talibans et à d'autres groupes radicaux fondamentalistes, dans le cadre de la vague d'attentats qui a tué plus de 4700 personnes au pays depuis juillet 2007. — AFP

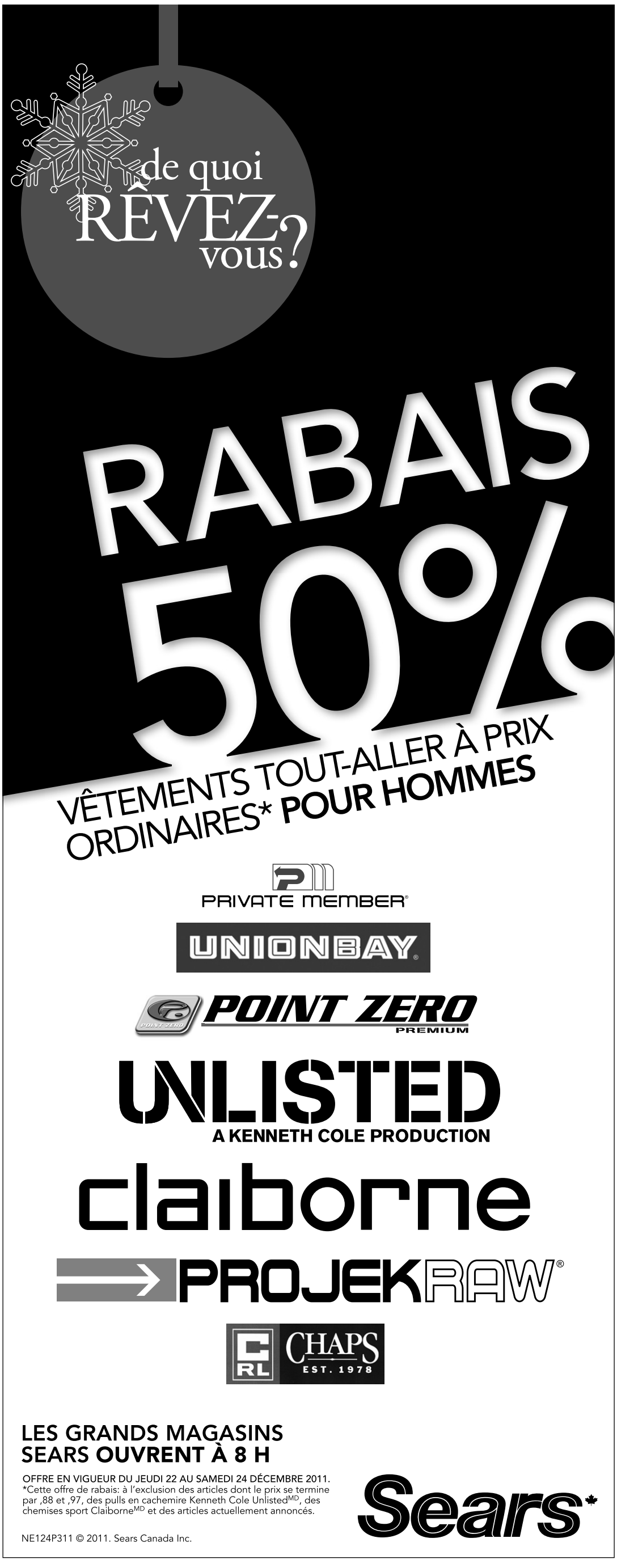

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Et maintenant...

FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Nous vous présentons aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur Kyoto, le Canada et la suite des choses.

Le gouvernement du Canada a tourné le dos à Kyoto parce qu'il « appartient au passé ». Mais il a oublié de nous dire ce qui appartient à l'avenir…

Au lendemain de la Conférence de Durban, on sait seulement que d'ici 2020, Ottawa entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 3 % sous leur niveau de 1990 (ou de 20 % sous leur niveau de 2006).

Kyoto enterré, le Canada doit implanter une politique nationale sur le prix du carbone.

Comment? Mystère. Il n'y a pas plus de plan d'action que de programmes, d'incitatifs, de bourse du climat ou de taxe sur le carbone à l'horizon.

Rien, sinon un règlement sur les émissions d'échappement des véhicules, une volonté de fermer des centrales au charbon une fois leur fin de vie atteinte et une vague promesse de capter le carbone, un jour, peut-être.

Or ces quelques mesures ne permettront certainement pas d'atteindre la cible de réduction fixée de plein gré par les conservateurs, pas plus que leurs promesses de « nettoyer l'atmosphère » et de faire du pays une « superpuissance de l'énergie propre ».

Au mieux, les mesures en place permettront une réduction équivalente au tiers de l'objectif visé pour 2020, selon une étude de l'Institut Pembina dévoilée la semaine dernière.

Ceux qui prétendent que les conservateurs ont au moins le mérite de jouer franc-jeu en reniant le protocole de Kyoto se trompent donc: le Canada est tout autant en porte à faux avec ses engagements aujourd'hui… qu'à l'époque libérale.

Pourtant, il existe une solution toute faite pour un gouvernement de droite qui entend agir sans se mettre les entreprises à dos: une taxe sur le carbone.

Certes, Stephen Harper a jadis ridiculisé l'idée, la qualifiant de « taxe sur tout ». Mais le premier ministre est un bien trop fin connaisseur des subtilités économiques pour que ces arguments soient autre chose que de viles attaques partisanes.

La preuve la plus éclatante nous vient du Conseil canadien des chefs d'entreprise, principal porte-parole du milieu des affaires au pays. Cet organisme qui représente notamment Suncor, Shell et Encana a maintes fois demandé un prix sur le CO_2.

Réclamant une « politique nationale unifiée sur le prix du carbone », en 2009, le CCCE soulignait que « les signaux de prix constituent un excellent moyen de stimuler les investissements des entreprises dans les nouvelles technologies ».

Plus difficile à tourner en dérision que Stéphane Dion…

Les experts, comme les chefs d'entreprises, s'entendent en effet sur l'importance de mettre un prix sur les émissions pour trois raisons: réduire les GES en jouant avec les lois du marché, susciter l'innovation et la modernisation technologiques, fixer une même règle pour tout le monde.

Et mettre fin, pourrait-on ajouter, à l'incertitude politique… que les conservateurs entretiennent au même titre que leurs prédécesseurs, en refusant d'agir malgré des promesses faites en ce sens.

Demain : les arguments fallacieux des conservateurs…

DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca**

LAPRESSE.CA/DÉBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le vrai prix des billets d'avion

par Ariane Krol

PHOTO FOURNIE PAR BOEING

QUESTION DU JOUR

Selon James Anaya, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des indigènes, les conditions de vie de certaines communautés autochtones au Canada s'apparentent à celles du tiers-monde. Êtes-vous d'accord?

- **Oui > 59 %**
- **Non > 34 %**
- **Ne sais pas > 7 %**

Résultats à 22 h, hier: 12 130 répondants

EXCLUSIF > **LA LANGUE DES ARÉNAS**

OPINION

La honte

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples indigènes a publié mardi un communiqué dans lequel il déplore les conditions de vie des Cris habitant la réserve d'Attawapiskat, dans le nord de l'Ontario. M. James Anaya y exprime sa « profonde inquiétude au sujet des affreuses conditions sociales et économiques » existant dans cette communauté, des conditions « représentatives de celles de plusieurs communautés autochtones au Canada. »

Les conditions de vie pénibles des autochtones sont une honte pour le Canada.

Le gouvernement Harper a réagi avec sa bêtise habituelle. Une porte-parole du ministre des Affaires autochtones a soutenu que les affirmations du représentant de l'ONU « manquent de crédibilité » et comportent plusieurs inexactitudes. La démarche de M. Anaya, a-t-elle soutenu, est un « coup publicitaire ».

Pourtant, la déclaration en question rapporte fidèlement la situation à Attawapiskat telle qu'elle a été décrite par les médias d'ici: « Plusieurs membres de cette Première Nation vivent dans des cabanes ou des roulottes non chauffées, sans eau courante. Le problème est particulièrement sérieux puisque l'hiver approche. » Les conditions dans plusieurs réserves autochtones au Canada, poursuit le rapporteur spécial, « s'apparentent présumément à celles du tiers-monde ». C'est triste mais exact.

M. Anaya demande, poliment, au gouvernement du Canada de lui faire part de son point de vue sur les informations qu'il a reçues à ce sujet. Pas de quoi susciter la colère du ministre John Duncan. Quoique, on le sait, la vérité choque…

Aucun pays n'aime se faire taper sur les doigts par des étrangers. Surtout quand ceux-ci touchent à une plaie vive. On dira que James Anaya a publié son communiqué sans avoir visité Attawapiskat. C'est vrai mais le gouvernement serait mal placé pour s'en plaindre, M. Duncan ayant lui-même refusé de se rendre dans la réserve.

De plus, M. Anaya n'est pas le premier venu. Diplômé de Harvard, il est une autorité en matière de droit autochtone. Le contexte canadien ne lui est pas inconnu puisqu'il a enseigné à l'Université de Toronto.

Certes, le gouvernement fédéral dépense beaucoup pour améliorer les conditions de vie dans les réserves indiennes. Force est de constater que cela ne suffit pas. Le rapporteur spécial de l'ONU n'est pas le seul à le dire; l'ancienne vérificatrice générale, Sheila Fraser, a fait le même constat dans un rapport publié l'été dernier.

Les conditions de vie pénibles des autochtones sont une honte pour le Canada. Au lieu d'envoyer promener ceux qui nous rappellent notre devoir humanitaire, le gouvernement devrait accueillir ces interventions avec respect et ouverture. Le monde doit savoir que le Canada est conscient du caractère inadmissible de cette situation, toute complexe soit-elle, et que le gouvernement est déterminé à tout faire pour y remédier.

Un héros est mort

JANA HAVRANKOVA
Résidante de Saint-Lambert, l'auteure est médecin.

Vaclav Havel en rirait sûrement. Lui, un humaniste, pacifiste et philosophe, s'est éteint au cours du même week-end qu'un tyran nord-coréen. L'ironie de cette coïncidence ne lui aurait certainement pas échappé, à lui, le maître de la dérision et de l'autodérision. À Prague, en 1967, j'ai écouté avec mes amis un des discours du jeune dramaturge. Sa conférence nous a soulevés de nos sièges. La liberté universelle qu'il prônait nous donnait des ailes, à nous, les adolescents élevés dans le joyeux mensonge communiste. Lire librement, voyager librement, discuter librement, voter librement, que de projets exaltants! Ce rêve du socialisme ouvert, « à visage humain », comme on disait, fut brisé par l'armée soviétique qui a envahi la Tchécoslovaquie en août 1968. Je suis partie, comme des milliers de citoyens tchécoslovaques. Vaclav Havel est resté, malgré les menaces, les exhortations à émigrer, et finalement, l'emprisonnement. Il a fini par forger cette liberté pour son peuple, qui le considère encore comme son président. Reposez en paix, Monsieur le président!

PHOTO ARCHIVES REUTERS

Vaclav Havel saluant ses partisans à Prague lors de la campagne présidentielle de 1989.

Emballante, la vie!

JEAN-PAUL LANOUETTE

Dites, elle est quand même drôle, celle-là, quand on y pense: l'homo soi-disant sapiens amorce son séjour sur Terre dans une boîte (son berceau), rêve de se déplacer dans une caisse de l'année (son « char »), s'envoie parfois en l'air dans une boîte de nuit, aspire à bosser dans une boîte stimulante (sa ou son job), pour se retrouver, en fin de parcours, toujours dans une boîte (son cercueil)!

Enfant, il a su trouver son p'tit bonheur dans une boîte de céréales (la « bébelle » au fond), puis, pressé de jouer au grand, il est passé à la caisse de bière, en quête de nouveaux étourdissements. S'il a eu de la chance… ou une bonne vie, il aura pu éviter les procès: ce n'est jamais une bonne idée de se retrouver dans le box des accusés. Et ce n'est guère plus réjouissant de se voir appeler à la barre des témoins, où il est si facile de se faire mettre en boîte par un expert du Barreau.

Qui osera dire qu'il n'y a point là de quoi trouver l'existence emballante, au propre comme au figuré? Bon, j'en ai assez dit: j'me ferme la boîte!

Bon déballage de cadeaux, à Noël! Puissiez-vous rester emballés un p'tit moment par vos étrennes, même s'il ne s'agit point d'une mégaboîte à images aplatie (télé plasma 3D)…

À BIEN Y PENSER

Je ne peux croire que la décision des Services correctionnels du Québec de tolérer que les agentes musulmanes puissent travailler avec un hijab, et d'aller même jusqu'à leur fournir, soit passée, sans débat social, comme une lettre à la poste à quelques jours de Noël, alors que même la commission Bouchard-Taylor s'y opposait !
— Danielle Villeneuve

DÉBATS

Legault et le vote péquiste

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

François Legault a beau se prétendre à la tête d'une coalition de libéraux et de péquistes, son choix de circonscription indique au contraire que M. Legault nage essentiellement dans les eaux du PQ, qu'il compte sur les votes péquistes et qu'il aurait peu de chances chez les libéraux.

François Legault a beau se prétendre à la tête d'une coalition, son choix de circonscription montre qu'il nage essentiellement dans les eaux du PQ.

L'Assomption, où le chef de la CAQ entend se présenter, est un château fort péquiste depuis 1976. Ce fut la circonscription de Jacques Parizeau. Elle est située dans la région de Lanaudière, qui a donné ses six députés au PQ en 2008.

La majorité de Scott Mckay était de 4090 votes, et aurait été bien supérieure si l'association péquiste n'avait été divisée entre les partisans de l'ancien député Jean-Claude St-André, un pur et dur de l'aile Parizeau, et M. Mckay, imposé par Pauline Marois.

En 2007, c'est Éric Laporte, propulsé par la vague adéquiste, qui avait remporté la mise – un autre élément qui fait l'affaire de M. Legault, qui vient de s'allier à l'ADQ.

Détail révélateur, quelques heures à peine après que M. Legault eut révélé son choix de circonscription, celle d'Argenteuil se libérait avec la démission de David Whissell. Dans cette circonscription profondément libérale, naguère détenue par Claude Ryan, M. Whissell a été élu sans difficulté avec 49 % des voix.

M. Legault avait été certainement mis au courant des intentions de M. Whissell, d'où la précipitation avec laquelle il a annoncé son choix pour L'Assomption.

Autrement, il se serait trouvé dans de beaux draps. Un chef de parti non élu qui refuse de se présenter à une élection partielle risque de passer pour une poule mouillée. Et refuser d'aller dans Argenteuil aurait été un aveu de faiblesse. Mais une fois formellement engagé dans L'Assomption, il pouvait passer son tour dans Argenteuil…

Bref, le tableau qui s'annonce est clair. C'est au PQ que la CAQ va faire mal, et il faut probablement s'attendre à d'autres défections. Du côté libéral, par contre, l'édifice ne montre aucune lézarde. Aucun député n'a quitté le bateau, la loyauté au chef et au parti est intacte.

Effectivement, le péquiste lambda a des atomes crochus avec François Legault même si ce dernier ne croit plus à la souveraineté, et ce, pas seulement parce que le chef de la CAQ est un ancien du PQ.

Même dans ses nouveaux habits, il apparaît plus nationaliste que Jean Charest. Il est resté un étatiste « à la péquiste », partisan du dirigisme d'État dans tous les domaines, de la Caisse de dépôt aux universités.

En attendant d'être élu dans L'Assomption, il hérite d'un caucus préfabriqué de huit députés, composé pour moitié des quatre adéquistes et de transfuges du PQ et de l'ADQ.

Élément comico-comique, dans cette CAQ qui n'en manque pas, l'un d'eux (Eric Caire) proposait en 2009 de forcer les députés qui changeraient de parti en cours de mandat à démissionner pour se présenter à nouveau lors d'une partielle…

Les temps changent, les intérêts aussi, et aujourd'hui M. Caire ne voit rien d'incorrect à avoir changé deux fois de bannière depuis son élection comme adéquiste en 2008. Il a siégé comme indépendant après avoir perdu son vote à la direction du parti, puis le revoilà maintenant député de la CAQ… sans que ses électeurs aient eu un mot à dire sur ces changements successifs d'allégeance.

Pourtant, n'est-il pas clair que ces électeurs ont voté non pas pour M. Caire, mais pour le parti de Mario Dumont ?

Les députés-girouettes menaçant de s'accroître d'ici aux élections, on ferait bien de se demander s'il est juste et sain que des députés travestissent impunément le sens du vote de leurs commettants.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Patrick Roy et Patrice Brisebois lors d'une cérémonie d'avant-match en février 2001. Deux joueurs francophones dont les séjours à Montréal ne se sont pas déroulés sans heurts.

Plus de francophones ? Vraiment ?

Partisans et médias réclament que le Canadien embauche plus de francophones… pour ensuite les malmener

ANDRÉ BORDELEAU
L'auteur habite Pointe-Claire.

Ainsi, le Canadien a insulté tout le Québec en embauchant un entraîneur anglophone unilingue. Pourtant, non. La tâche de l'entraîneur est de faire gagner son équipe et non de défendre la langue française. Le dernier entraîneur du Canadien à gagner la Coupe Stanley était incapable de lire ou d'écrire le français. Et Al McNeil, un anglophone unilingue, a gagné une Coupe Stanley surprise en 1971.

Mais comment les observateurs et les médias qui insistent tant sur des joueurs, et maintenant des entraîneurs, francophones traitent-ils ces derniers ? Guy Lafleur fut humilié publiquement et poussé à une retraite hâtive par deux francophones, Jacques Lemaire et Serge Savard, pendant que certains journalistes francophones chuchotaient, à tort, que Lafleur était toxicomane. Un autre francophone, Ronald Corey, a lui aussi foutu Lafleur à la porte, cette fois en tant qu'ambassadeur.

Patrick Roy a été traité de façon méprisante par Mario Tremblay et Réjean Houle et échangé pour presque rien. Ce même Roy est maintenant pressenti comme entraîneur pour la saison prochaine. Et comment sera-t-il traité si le Canadien sous sa férule joue également 8 parties sous le seuil de ,500 ?

Patrice Brisebois, souffre-douleur des amateurs et journalistes, a sombré dans une dépression. Pierre Turgeon étouffait à Montréal. Des grandes vedettes francophones de la LNH, comme Luc Robitaille et Raymond Bourque, ont déclaré haut et fort que jamais ils ne joueraient à Montréal. Les journalistes et observateurs qui insistent pour injecter de la politique dans un sport professionnel se sont-ils déjà posé la question : pourquoi cette réaction des joueurs francophones ?

Le Canadien est-il la seule planche de salut des entraîneurs francophones ? Les deux entraîneurs finalistes de la Coupe Stanley l'an dernier étaient pourtant francophones.

La politique n'a pas sa place dans le sport. Le Canadien est peut-être une institution, un symbole et j'en passe, mais c'est avant tout une équipe de hockey. Son but est de gagner des parties et, si possible, la Coupe Stanley.

La politique n'a pas sa place dans le sport. Le Canadien est peut-être une institution, un symbole et j'en passe, mais c'est avant tout une équipe de hockey. Son but est de gagner des parties et, si possible, la Coupe Stanley. Si jamais Randy Cunneyworth menait le Canadien à la Coupe cette année, un scénario plus qu'improbable, on oublierait rapidement qu'il ne parle pas français.

Plus de taxes, moins de dons

Les Québécois sont moins généreux que les autres Canadiens parce que leur revenu disponible est moins élevé

MICHEL AUDET
L'auteur a été membre du cabinet Charest de 2003 à 2007. Il a été notamment été ministre des Finances de 2005 à 2007.

Dans sa chronique du 17 décembre portant sur « Le SOS du Dr Julien », Michel Girard soulignait, avec raison, l'écart important entre les contribuables québécois et ceux des autres provinces au titre des dons de charité. Il citait des statistiques fiscales qui démontrent que « les Québécois arrivent… bon dernier dans la compilation des dons de bienfaisance par habitant, avec une somme de 136$ ». Pourquoi les Québécois sont-ils bons derniers dans les déductions réclamées au fisc ?

Il est possible qu'une proportion plus grande de Québécois ne réclame pas de reçus pour les dons qu'ils font. Il est également possible que la générosité des Québécois soit moins aiguisée que celle des autres provinces. Mais les données des Comptes économiques 2010, publiées la semaine dernière, permettent d'avancer une autre explication. Selon Statistique Québec, le Québec se situait à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes pour le revenu personnel disponible par habitant – juste devant l'Île-du-Prince-Édouard. Pourtant, le même document révélait qu'au titre du revenu personnel par habitant, le Québec se situait au cinquième rang.

Pourquoi cette chute brutale du cinquième au neuvième rang lorsque l'on considère non pas le revenu personnel, mais le revenu personnel disponible par habitant ? Parce que le revenu personnel disponible, c'est l'argent qui reste dans nos poches, une fois qu'on a soustrait les taxes et les impôts. Le constat est simple : cette dégringolade résulte des impôts et taxes plus élevés dans La Belle Province en 2010 (avant même la hausse de la TVQ en 2011 et 2012). À l'évidence, le Québec est actuellement le champion canadien au titre du fardeau fiscal. C'est, bien sûr, le prix à payer pour financer une facture plus élevée pour des services publics que ne se donnent pas les autres provinces – assurance parentale, garderies à 7$, assurance-médicaments, droits de scolarités inférieurs, etc. Mais le résultat est incontournable : par rapport aux autres provinces, la position du Québec quant à son revenu revenu disponible par habitant chute d'année en année.

Le Québec est actuellement le champion canadien au titre du fardeau fiscal. C'est, bien sûr, le prix à payer pour financer une facture plus élevée pour des services que ne se donnent pas les autres provinces.

Ce fardeau fiscal explique, peut-être, pourquoi tant de contribuables répondent par la phrase – « Je donne déjà suffisamment en impôts » – aux bénévoles dans les campagnes de collecte de fonds. Ce prétexte trop facile est en train de devenir, malheureusement, une affirmation confirmée par les données fiscales. A contrario, cela pourrait expliquer pourquoi c'est l'Alberta qui, à la fois, affiche le revenu disponible le plus élevé au Canada et arrive en tête des provinces pour les dons de charité. Des chiffres qui devraient faire réfléchir certains politiciens qui soutiennent qu'il faut augmenter encore plus les impôts des Québécois pour réduire… la pauvreté. Il faudrait leur rappeler cette sentence lapidaire lancée en 1983 par le président socialiste français François Mitterrand : « Trop d'impôts tue l'impôt. »

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

CHEVROLET EQUINOX LS 2011

LOIN DEVANT, POUR ENCORE LONGTEMPS.

- Moteur ECOTEC[MD] de 2,4 L de 182 ch
- Meilleure consommation de sa catégorie avec 6,1 L/100 km sur route*
- Freins ABS avec aide au freinage d'urgence et au démarrage en pente
- Système StabiliTrak[MC] et traction asservie

Modèle LTZ illustré

FINANCEMENT À L'ACHAT

0 % sur 48 mois[1] | Comprend le transport et la taxe de climatisation.

PROFITEZ DE L'ÉVÉNEMENT

TOUCHEZ GAGNEZ

TOUT LE MONDE GAGNE JUSQU'À **10 000 $** DE RABAIS ADDITIONNEL À L'ACHAT OU À LA LOCATION[2]

OU MÊME 1 DES 10 **EQUINOX 2012**[2]

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS / 160 000 KM*
- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2011 Equinox LS (1LF26/1SA). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Equinox. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 25 000 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 520,833 $ pour 48 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 25 000 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux résidents du Canada qui possèdent un permis de conduire valide et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Volt de Chevrolet, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés avant le 16 janvier 2012 inclusivement. Les 20 véhicules offerts en prix comprendront : le modèle Terrain SLE2 TA 2012 de GMC avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Equinox 2LT TA 2012 de Chevrolet avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Equinox LTZ TA 2012 de Chevrolet avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Equinox 2LT TA 2012 de Chevrolet avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Equinox LTZ TA 2012 de Chevrolet avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Terrain SLE2 TA 2012 de GMC avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Terrain SLT2 TA 2012 de GMC avec roues de 18 po en aluminium usiné, groupe habillage chrome et capote protectrice de chargement arrière, ou le modèle Terrain SLT2 TA 2012 de GMC